

outils d'analyse

CARTOGRAPHIE DES EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE EN PACA

> CAHIER TOUTES FILIÈRES DE FORMATION – DONNÉES 2011

1^{RE} ÉDITION - OCTOBRE 2013



Cette cartographie régionale des effectifs en formation professionnelle s'inscrit dans le cadre de la démarche de suivi du contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) de la région Provence – Alpes – Côte d'Azur. Commanditée par la commission du CCREFP (comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle) dédiée au suivi et à l'évaluation du CPRDFP, cette cartographie constitue un outil de suivi du premier axe du contrat, celui de l'accès de tous à une première qualification et de l'élévation des niveaux de formation. Afin d'alimenter la réflexion sur les enjeux de complémentarité et d'articulation des différentes voies de formation, il est en effet apparu nécessaire aux acteurs engagés dans le CPRDFP de disposer d'une vision partagée des personnes qui accèdent à la formation professionnelle en région.

Directeur de publication

Mario Barsamian

Chefs de projet

Adeline Petrovitch
Sonia Milliard

Équipe projet

Pauline Gay-Fragneaud
Benoît Prache
Georges Guiraud

Conception graphique - PAO

Lightcomm

Édition

1^{re} édition, octobre 2013

Le groupe technique multipartite (GTM), animé par l'ORM et chargé de mettre en œuvre les commandes de la commission de suivi et évaluation, a contribué à la réalisation de cet outil. Ce groupe de travail multipartenarial est composé des représentants techniques de l'ensemble des institutions parties prenantes du CPRDFP : Conseil régional, services déconcentrés de l'État, partenaires sociaux, Pôle emploi, OPCA et Opacif, Carif Espace compétences et Centre ressources illettrisme. Il constitue ainsi un espace de travail privilégié pour la mutualisation des données, étape centrale dans la construction de cette cartographie. L'enjeu de cette approche partenariale se situe notamment dans la mise en place d'une collecte de données régulière, pérenne et la plus exhaustive possible des effectifs en formation professionnelle dans les différentes voies et dispositifs observés. Ainsi, pour cette première version de la cartographie, basée sur les données 2011 (année de démarrage du CPRDFP), des données fiables et homogènes ont pu être collectées sur la formation initiale par voie scolaire et par apprentissage, la formation continue des demandeurs d'emploi et les contrats de professionnalisation. Des premières informations sur la VAE ont également pu être intégrées.

Destiné à être actualisé annuellement, cet outil de suivi pourra aussi évoluer en fonction des besoins. Le champ des données prises en compte a vocation à s'élargir. Ainsi, de nouveaux partenariats sont d'ores et déjà engagés avec les OPCA et Opacif pour collecter des données sur la formation continue des demandeurs d'emploi et des salariés, qui viendront enrichir la deuxième version de cette cartographie, basée sur les données 2012.

Afin d'alimenter les réflexions sur l'articulation entre développement économique et politiques de formation, cette cartographie est avant tout structurée par grandes filières de formation, selon la nomenclature régionale conçue par le GTM et partagée par les membres de la commission. Elle intègre également des déclinaisons par niveaux de formation, par zones d'emploi et par types de publics bénéficiaires des formations.

Cet outil est composé d'un cahier général, de 19 cahiers relatifs aux filières régionales de formation et d'un cahier par niveaux de formation. L'ensemble de ces documents est téléchargeable sur le site Internet de l'ORM : www.orm-paca.org.

Mario BARSAMIAN

Président de l'ORM

CARTOGRAPHIE DES EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE EN PACA

> CAHIER TOUTES FILIÈRES DE FORMATION - DONNÉES 2011

CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DE LA CARTOGRAPHIE	7
CHAPITRE 2 : EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE EN PACA	12
CHAPITRE 3 : EFFECTIFS PRÉPARANT UNE VAE EN PACA	14
CHAPITRE 4 : CARACTÉRISTIQUES DES PUBLICS EN FORMATION PROFESSIONNELLE	16
CHAPITRE 5 : RÉPARTITION TERRITORIALE DES EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE	24
CHAPITRE 6 : FORMATION INITIALE : MISE EN PERSPECTIVE DE LA VOIE SCOLAIRE ET DE L'APPRENTISSAGE	28
CHAPITRE 7 : FORMATION CONTINUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI : MISE EN PERSPECTIVE DES DIFFÉRENTS FINANCEURS	34
ANNEXE 1 : Composition des 19 filières régionales de formation	38
ANNEXE 2 : Liste des certifications prises en compte dans la cartographie	41

CHAPITRE 1

PRÉSENTATION
DE LA CARTOGRAPHIE

La cartographie des effectifs en formation professionnelle en Provence – Alpes – Côte d’Azur est issue d’une commande de la commission « Suivi, évaluation » du CPRDFP. Elle propose un état des lieux structuré des personnes qui accèdent à la formation professionnelle. Son but est d’alimenter la réflexion sur les enjeux de complémentarité et d’articulation des voies de formation. Il s’agit d’un outil de suivi du premier axe du CPRDFP, l’accès de tous à une première qualification et élévation des niveaux de formation. Son élaboration résulte d’un travail partenarial dans le cadre du groupe technique multipartite (GTM).

La cartographie des effectifs en formation professionnelle se compose de trois types de documents :

- **un cahier « toutes filières de formation »** présentant les données sur l’ensemble des filières de formation ;
- **des cahiers « filière de formation »**, correspondant aux 19 filières de formation définies au niveau régional, et présentant des données sur les effectifs en formation professionnelle par filière et proposant un traitement spécifique pour les niveaux V et IV ;
- **un cahier « niveaux de formation »** présentant les données par niveau de formation (niveau V, niveau IV, niveau III, niveaux II et I). Liste des 19 filières de formation régionales :

- | | |
|--|---|
| • 1NA01 - Sciences humaines appliquées | • 3NA11 - Commerce, vente |
| • 2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts | • 3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations |
| • 2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine | • 3NA13 - Travail social |
| • 2NA04 - Bâtiment, travaux publics | • 3NA14 - Santé |
| • 2NA05 - Moteurs et mécanique auto | • 3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme |
| • 2NA06 - Fonctions transversales de la production | • 3NA16 - Coiffure, esthétique |
| • 2NA07 - Formations industrielles | • 3NA17 - Communication, information et culture |
| • 2NA08 - Chimie, plasturgie | • 3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier |
| • 2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique | • 3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs |
| • 3NA10 - Transports, logistique | |

Le 1^{er} chiffre des numéros des filières de formation correspond aux grands domaines de spécialités de la nomenclature NSF :

- 1 : domaines généraux ;
- 2 : domaines de la production ;
- 3 : domaines des services.

Ces 19 filières de formation sont le résultat d’une construction partagée au sein du groupe technique multipartite au cours du 1^{er} trimestre 2013. Elles ont été conçues à partir des effectifs en formation et des certifications préparées en PACA relatives au champ de cette cartographie et constituent donc une nomenclature spécifique à la région.

Les regroupements de NSF (spécialités de formation) qui composent ces filières sont basés sur quatre critères :

- favoriser une logique de cohérence avec les OPCA et les branches professionnelles présentes en PACA ;
- prendre en compte le lien entre formation et métiers ;
- mettre en cohérence les diplômes constitutifs des différentes spécialités ;
- respecter les équilibres en matière de répartition des effectifs en formation professionnelle.

Cf. en annexe la composition des filières régionales de formation.

CHAMP DE LA CARTOGRAPHIE

Cette cartographie constitue un état des lieux régional structuré des personnes entrées dans une formation professionnelle visant une **certification professionnelle** reconnue (inscrite au répertoire national des certifications professionnelles [RNCP]).

Cette première version de la cartographie ne retient que certains diplômes professionnels du champ de l'enseignement supérieur. Il s'agit essentiellement des brevets de technicien supérieur (BTS), diplômes universitaires de technologie (DUT), licences professionnelles, masters professionnels (1 et 2), diplômes du secteur sanitaire et social et titres professionnels (identifiés comme étant « incontournables »). Les titres homologués, les formations d'ingénieurs, les certificats de qualification professionnelle (CQP), les spécialisations d'initiative locale (SIL) n'ont pas été pris en compte. Un travail complémentaire sur l'ensemble des diplômes du supérieur à visée professionnelle pourra être réalisé dans un second temps. La liste des types de certification pris en compte pour chaque niveau dans cette cartographie est détaillée en annexe.

En tant qu'outil de suivi du CPRDFP, elle a vocation à couvrir l'ensemble du champ de la formation professionnelle **initiale et continue** des jeunes et des adultes, financée sur fonds publics et/ou paritaires.

Schéma des dispositifs de formation pris en compte dans la cartographie des effectifs en formation professionnelle



Dans cette première version, les données présentées portent sur l'année 2011 et relèvent des « dispositifs » suivants (hors données des OPCA et des plans de formation des entreprises) :

Formation initiale (FI) voie scolaire

→ Effectifs inscrits en dernière année de formation professionnelle en voie scolaire (dans les académies d'Aix-Marseille et de Nice), préparant un diplôme des ministères en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de l'agriculture, de la santé et des affaires sociales.

Formation initiale (FI) apprentissage

→ Apprentis inscrits en dernière année de formation professionnelle dans les CFA de la région PACA préparant un diplôme des ministères en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de l'agriculture, de la jeunesse et des sports, de la santé et des affaires sociales.

Formation continue (FC) des demandeurs d'emploi – Région, Pôle emploi, État, Agefiph

→ Personnes ayant entamé une formation qualifiante dans le cadre :

- du Service public régional de formation permanente et d'apprentissage de la Région PACA ;
- des actions de formation conventionnées (AFC) financées par Pôle emploi ;
- des formations financées par l'État ou l'Agefiph au titre du marché « Publics spécifiques » et dispensées par l'AFPA PACA.

Contrats de professionnalisation

→ Personnes ayant signé un contrat de professionnalisation avec une entreprise de la région PACA, enregistré par la Direccte PACA et dont l'action de formation vise l'acquisition d'une certification professionnelle qualifiante.

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

→ Dossiers recevables, passages devant un jury, validation totale ou partielle.

SOURCES

Sources ①

Formation initiale voie scolaire :

EN-DEPP (BCP), Draaf PACA, Drees – Traitement ORM.

Effectifs inscrits en dernière année durant l'année scolaire 2011-2012.

Formation initiale apprentissage :

Conseil régional PACA – Traitement ORM.

Effectifs apprentis inscrits en CFA au 31.12.2011.

Formation continue des demandeurs d'emploi :

Conseil régional PACA, DR AFPA, Pôle emploi PACA – Traitement ORM.

Effectifs entrés en formation qualifiante au cours de l'année civile 2011, dans le cadre du Service public de formation et d'apprentissage de la Région PACA ; d'une action de formation conventionnée (AFC) financée par Pôle emploi PACA ; d'une formation relevant du marché Public spécifique financé par l'État ou l'Agefiph (et dispensée par l'AFPA PACA).

Contrats de professionnalisation :

Dares, Direccte PACA – Traitement ORM.

Contrats de professionnalisation enregistrés au cours de l'année civile 2011.

Source ②

Validation des acquis de l'expérience :

Carif Espace compétences – Traitement ORM.

Dossiers recevables, passages devant un jury, validation totale ou partielle au cours de l'année civile 2011.

PRÉCAUTIONS MÉTHODOLOGIQUES

- Le secret statistique a été appliqué sur les données des effectifs en formation présentées dans les tableaux. Ainsi les cases comprenant un effectif inférieur à 5 sont marquées d'un « s » sur la colonne des effectifs et sur celle des pourcentages quand il s'agit d'une répartition. Lorsqu'une seule case d'un tableau est soumise au secret statistique, il a été nécessaire d'appliquer un secret statistique induit (l'effectif le plus petit a été marqué d'un « s », afin de ne pas pouvoir retrouver l'effectif de la case soumis au secret statistique).
- Le « - » présent dans le tableau indique que l'effectif est égal à 0.

La multitude des sources de données nécessaires à la réalisation de cette cartographie des formations professionnelles nécessite quelques précautions dans l'usage et l'analyse des données.

 **La cartographie repose uniquement sur les certifications professionnelles** identifiées comme telles et sur les **effectifs inscrits en dernière année de formation**. De ce fait, les données observées ne rendent pas compte de l'ensemble des actions de formation financées dans les différents dispositifs.

 **Les données des différents dispositifs ne peuvent pas être sommées.** Les périodes et les types d'observation des différents dispositifs ne sont en effet pas les mêmes : en formation initiale les effectifs sont comptabilisés à un instant t correspondant au début de l'année scolaire (période de référence pour ces dispositifs), alors qu'en formation continue sont observés des flux d'entrants sur une année civile.

 **Les données des dispositifs de l'apprentissage et des contrats de professionnalisation ne sont pas strictement comparables.** Les données de ces deux dispositifs constituant l'alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation) ne permettent pas de faire une analyse comparative rigoureuse de l'usage de ces deux types de contrat par les employeurs. En effet, d'un côté, les effectifs de l'apprentissage présentés ici correspondent à une photographie au 31.12 des personnes inscrites dans un centre de formation des apprentis (données issues du Conseil régional PACA). De l'autre, les données sur les contrats de professionnalisation dénombrent le nombre de contrats enregistrés au cours d'une année (données issues de la Direccte).

 **La situation géographique des effectifs repose sur des ancrages territoriaux différents.** Pour les dispositifs de formation initiale (voie scolaire et apprentissage) ainsi que pour la formation continue des demandeurs d'emploi, l'ancrage territorial repose sur la localisation de sites de formation. Pour les contrats de professionnalisation, cette approche est impossible puisque les effectifs sont localisés grâce à l'implantation de l'employeur. Dans ce dispositif, certaines personnes peuvent être formées par un organisme de formation se situant en dehors de la région PACA.

 L'analyse des données présentées dans cette cartographie doit être conduite avec précaution. Le croisement des différents indicateurs pour chaque dispositif permet d'analyser leurs spécificités et de les mettre en regard les uns des autres. Les effectifs bruts disponibles dans les tableaux permettent d'avoir des ordres de grandeur nécessaires pour relativiser ou confirmer les interprétations possibles.

CARTE DES ZONES D'EMPLOI DE LA RÉGION PROVENCE – ALPES – CÔTE D'AZUR



CHAPITRE 2

EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE EN PACA

TABEAU 1 RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR FILIÈRE DE FORMATION

	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi		Contrat de professionnalisation	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
1NA01 - Sciences humaines appliquées	379	1 %	25	0 %	27	0 %	s	s
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	1 241	3 %	1 208	8 %	620	4 %	103	1 %
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	1 006	2 %	1 763	12 %	594	4 %	367	4 %
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	1 602	3 %	2 381	16 %	1 253	9 %	419	5 %
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	881	2 %	693	5 %	219	1 %	35	0 %
2NA06 - Fonctions transversales de la production	3 829	8 %	1 459	10 %	1 042	7 %	493	6 %
2NA07 - Formations industrielles	3 472	7 %	1 085	7 %	497	3 %	213	2 %
2NA08 - Chimie, plasturgie	633	1 %	112	1 %	5	0 %	44	0 %
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	701	1 %	40	0 %	53	0 %	s	s
3NA10 - Transports, logistique	653	1 %	214	1 %	1 233	8 %	415	5 %
3NA11 - Commerce, vente	5 136	11 %	1 144	8 %	1 562	11 %	2 651	30 %
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	10 123	22 %	978	7 %	2 816	19 %	1 887	21 %
3NA13 - Travail social	4 558	10 %	281	2 %	1 855	13 %	336	4 %
3NA14 - Santé	6 469	14 %	784	5 %	49	0 %	158	2 %
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	2 031	4 %	641	4 %	839	6 %	382	4 %
3NA16 - Coiffure, esthétique	467	1 %	1 336	9 %	88	1 %	513	6 %
3NA17 - Communication, information et culture	1 635	3 %	164	1 %	290	2 %	91	1 %
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	975	2 %	236	2 %	50	0 %	596	7 %
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	1 058	2 %	151	1 %	1 522	10 %	234	3 %
Total	46 849	100 %	14 695	100 %	14 614	100 %	8 948	100 %

Sources ①.

Note de lecture : au sein de la formation initiale voie scolaire, 11 % des effectifs en dernière année (soit 5 136 élèves) se forment dans la filière de formation « Commerce, vente ».

Le plus grand nombre de personnes préparent une certification professionnelle par la voie scolaire : en 2011, cela concerne près de 47 000 élèves ou étudiants en dernière année de formation en PACA. La formation initiale par apprentissage et la formation continue des demandeurs d'emploi permettent chacune à plus de 14 500 personnes de préparer une certification professionnelle. Enfin, environ 9 000 signataires d'un contrat de professionnalisation visent l'obtention d'une certification professionnelle (parmi les 13 700 contrats signés en 2011).

Les filières de formation sont mobilisées de manière différente selon les dispositifs. La formation initiale par voie scolaire, et dans une moindre mesure la formation continue des demandeurs d'emploi, se caractérisent par une forte proportion de personnes préparant des certifications dans la filière des « fonctions transverses des entreprises et des administrations » (environ 1/5^e des effectifs). Les effectifs en contrat de professionnalisation se concentrent sur deux filières (« commerce, vente » et « fonctions transverses des entreprises et des administrations ») qui couvrent la moitié des effectifs. Quant à l'apprentissage, il mobilise davantage les filières des domaines de la production (notamment « bâtiment, travaux publics » et « agroalimentaire, alimentation, cuisine »).

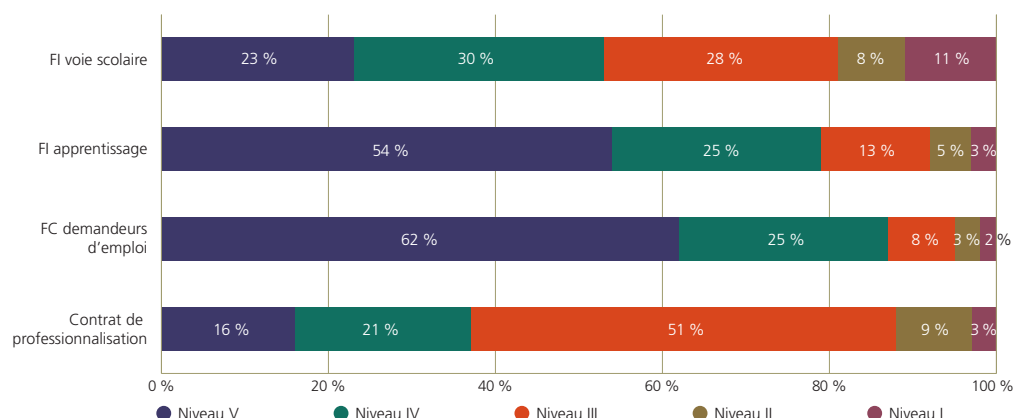
TABLEAU 2 RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR NIVEAU DE FORMATION

	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi		Contrat de professionnalisation	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
Niveau V	10 833	23 %	7 925	54 %	9 093	62 %	1 409	16 %
Niveau IV	13 924	30 %	3 671	25 %	3 590	25 %	1 877	21 %
Niveau III	13 132	28 %	1 861	13 %	1 158	8 %	4 539	51 %
Niveau II	3 680	8 %	756	5 %	493	3 %	844	9 %
Niveau I	5 280	11 %	482	3 %	280	2 %	279	3 %
Total	46 849	100 %	14 695	100 %	14 614	100 %	8 948	100 %

Sources ①.

Note de lecture : au sein de la formation initiale voie scolaire, 23 % des effectifs en dernière année (soit 10 833 élèves) préparent une certification de niveau V.

GRAPHIQUE 1 RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR NIVEAU DE FORMATION



Sources ①.

Les répartitions par niveau de formation font apparaître des logiques propres à chacun des dispositifs. Alors que la voie scolaire couvre de manière relativement homogène les différents niveaux de formation, l'apprentissage et la formation continue des demandeurs d'emploi se caractérisent par une majorité de personnes préparant une certification de niveau V. Quant aux contrats de professionnalisation, ils sont majoritairement mobilisés pour préparer des certifications de niveau III.

CHAPITRE 3

EFFECTIFS PRÉPARANT UNE VAE EN PACA

TABEAU 3 RÉPARTITION DES EFFECTIFS INSCRITS DANS UNE DÉMARCHE DE VAE PAR NIVEAU

	Dossier recevable		Passage devant jury		Validation partielle		Validation totale	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
Niveau V	1 810	30 %	1 733	35 %	422	32 %	1 122	35 %
Niveau IV	1 222	20 %	898	18 %	192	15 %	612	19 %
Niveau III	2 042	34 %	1 599	32 %	417	32 %	975	31 %
Niveaux II et I	988	16 %	771	15 %	273	21 %	465	15 %
Total	6 062	100 %	5 001	100 %	1 304	100 %	3 174	100 %

Source ②.

Note de lecture : en 2011, 35 % des VAE totalement validées, soit 1 122, ont concerné une certification de niveau V.

Les indicateurs proposés concernant la validité du dossier de VAE et le passage des candidats devant un jury ne peuvent pas être analysés dans une logique de parcours car ils ne concernent pas les mêmes individus. Pour autant, la répartition en matière de niveau des certifications visées est similaire pour les dossiers recevables, les passages devant un jury et les validations : environ 1/3 des effectifs préparent une certification de niveau V et 1/3 une certification de niveau III.

TABLERAU 4 RÉPARTITION DES EFFECTIFS INSCRITS DANS UNE DÉMARCHE DE VAE PAR FILIÈRE DE FORMATION

	Dossier recevable		Passage devant jury		Validation partielle		Validation totale	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
1NA01 - Sciences humaines appliquées	-	-	-	-	-	-	-	-
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	70	4 %	35	2 %	24	5 %	9	1 %
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	6	0 %	5	0 %	-	-	s	s
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	35	2 %	45	3 %	s	s	40	4 %
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	9	0 %	s	s	-	-	s	s
2NA06 - Fonctions transversales de la production	16	1 %	8	0 %	-	-	5	0 %
2NA07 - Formations industrielles	7	0 %	s	s	s	s	-	-
2NA08 - Chimie, plasturgie	s	s	-	-	-	-	-	-
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	-	-	-	-	-	-	-	-
3NA10 - Transports, logistique	23	1 %	8	0 %	s	s	s	s
3NA11 - Commerce, vente	45	2 %	49	3 %	14	3 %	34	3 %
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	139	7 %	162	9 %	20	4 %	116	11 %
3NA13 - Travail social	990	53 %	734	41 %	177	38 %	467	44 %
3NA14 - Santé	519	28 %	716	40 %	221	48 %	374	35 %
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	16	1 %	14	1 %	-	-	10	1 %
3NA16 - Coiffure, esthétique	-	-	-	-	-	-	-	-
3NA17 - Communication, information et culture	s	s	s	s	-	-	s	s
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	s	s	7	0 %	-	-	6	1 %
Total	1 883	100 %	1 790	100 %	460	100 %	1 071	100 %

Source ②.

Note de lecture : en 2011, 4 % des VAE validées totalement parmi les trois ministères certificateurs observés (l'agriculture, l'emploi, la santé et les affaires sociales) ont concerné une certification de la filière « Bâtiment, travaux publics », soit 40 VAE validées.

Attention, ce tableau ne concerne que les trois ministères valideurs en charge de l'agriculture, de l'emploi, des affaires sociales et de la santé.

CHAPITRE 4

CARACTÉRISTIQUES DES PUBLICS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

TABEAU 5 EFFECTIFS ET PART DES FEMMES PAR NIVEAU DE FORMATION

	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi		Contrat de professionnalisation	
	Effectifs femmes	Part femmes	Effectifs femmes	Part femmes	Effectifs femmes	Part femmes	Effectifs femmes	Part femmes
Niveau V	7 304	67 %	1 807	23 %	3 530	42 %	516	37 %
Niveau IV	5 848	42 %	1 504	41 %	2 077	60 %	1 049	56 %
Niveau III	7 455	57 %	901	48 %	519	50 %	2 623	58 %
Niveau II	2 034	55 %	359	47 %	223	45 %	379	45 %
Niveau I	3 070	58 %	197	41 %	171	61 %	159	57 %
Total	25 711	55 %	4 768	32 %	6 520	48 %	4 726	53 %

Sources ①.

Note de lecture : au sein de la formation initiale voie scolaire, 67 % des effectifs, soit 7 304 personnes, préparant une certification de niveau V sont des femmes.

TABEAU 6 RÉPARTITION DES FEMMES ET DES HOMMES PAR NIVEAU DE FORMATION

	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi		Contrat de professionnalisation	
	Répartition femmes	Répartition hommes	Répartition femmes	Répartition hommes	Répartition femmes	Répartition hommes	Répartition femmes	Répartition hommes
Niveau V	28 %	17 %	38 %	62 %	54 %	68 %	11 %	21 %
Niveau IV	23 %	38 %	32 %	22 %	32 %	20 %	22 %	20 %
Niveau III	29 %	27 %	19 %	10 %	8 %	7 %	56 %	45 %
Niveau II	8 %	8 %	8 %	4 %	3 %	4 %	8 %	11 %
Niveau I	12 %	10 %	4 %	3 %	3 %	2 %	3 %	3 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Sources ①.

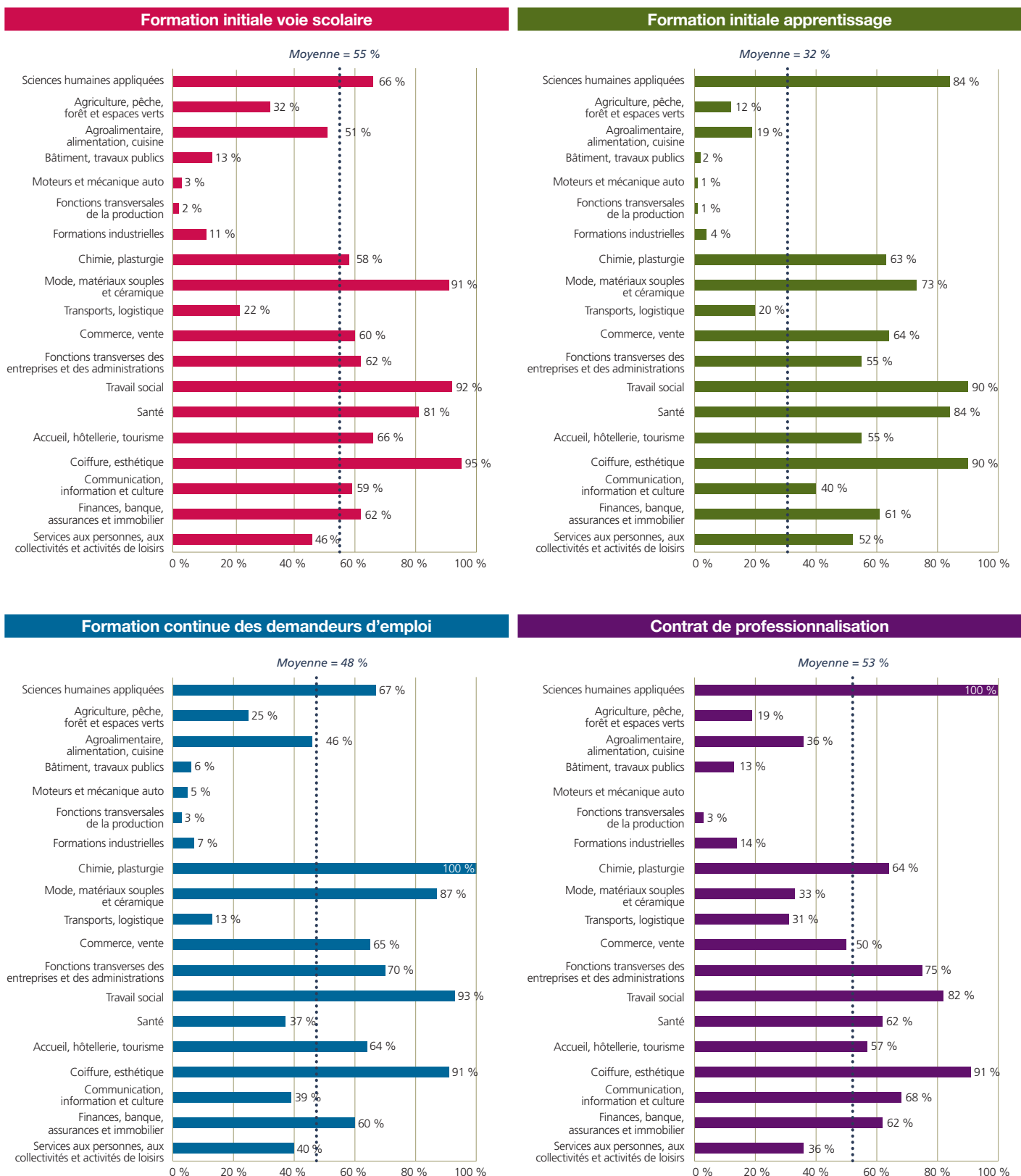
Note de lecture : au sein de la formation initiale voie scolaire, 28 % des femmes et 17 % des hommes préparent une certification de niveau V.

Pour comparer ces données à la répartition par niveau tous publics, se reporter au **tableau 2**.

La part des femmes dans la formation professionnelle varie d'un dispositif de formation à l'autre. Ainsi, au sein de la formation initiale, elles représentent un peu plus de la moitié des effectifs dans la voie scolaire contre 1/3 seulement en apprentissage. À noter que la faible part des filles en apprentissage n'est pas spécifique à la région et se vérifie dans les mêmes proportions à l'échelle nationale. La part des femmes parmi les demandeurs d'emploi préparant une certification professionnelle par le biais de la formation continue (hors financement par Pôle emploi) apparaît légèrement inférieure à leur part dans l'ensemble de la demande d'emploi régionale (48 % contre 51 %). Enfin, les femmes sont majoritaires parmi les personnes en formation certifiante dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Leur forte proportion au niveau V de la formation initiale voie scolaire est liée à leur concentration dans certaines filières de formation. En effet, les filières « travail social » et « santé » sont extrêmement féminisées, plus particulièrement à ce niveau (diplômes d'État d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture ou encore d'aide médico-psychologique). C'est également le cas de la filière « coiffure, esthétique » où la part des femmes est toujours supérieure à 90 %.

GRAPHIQUE 2 PART DES FEMMES PAR FILIÈRE DE FORMATION



Sources ①.

Note de lecture : au sein de la formation initiale voie scolaire, 60 % des effectifs en formation dans la filière de formation « Commerce, vente » sont des femmes.

TABEAU 7 RÉPARTITION DES FEMMES PAR FILIÈRE DE FORMATION

	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi		Contrat de professionnalisation	
	Effectifs femmes	Répartition femmes	Effectifs femmes	Répartition femmes	Effectifs femmes	Répartition femmes	Effectifs femmes	Répartition femmes
1NA01 - Sciences humaines appliquées	251	1 %	21	0 %	18	0 %	s	s
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	402	2 %	141	3 %	152	2 %	20	0 %
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	512	2 %	331	7 %	237	4 %	133	3 %
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	211	1 %	44	1 %	72	1 %	56	1 %
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	24	0 %	7	0 %	8	0 %	-	-
2NA06 - Fonctions transversales de la production	95	0 %	10	0 %	24	0 %	17	0 %
2NA07 - Formations industrielles	369	1 %	44	1 %	34	1 %	29	1 %
2NA08 - Chimie, plasturgie	368	1 %	71	1 %	5	0 %	28	1 %
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	638	2 %	29	1 %	46	1 %	s	s
3NA10 - Transports, logistique	144	1 %	42	1 %	130	2 %	127	3 %
3NA11 - Commerce, vente	3 107	12 %	735	15 %	975	15 %	1 318	28 %
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	6 323	25 %	540	11 %	1 853	28 %	1 418	30 %
3NA13 - Travail social	4 177	16 %	254	5 %	1 585	24 %	276	6 %
3NA14 - Santé	5 248	20 %	659	14 %	18	0 %	98	2 %
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	1 344	5 %	350	7 %	539	8 %	218	5 %
3NA16 - Coiffure, esthétique	442	2 %	1 200	25 %	80	1 %	466	10 %
3NA17 - Communication, information et culture	972	4 %	66	1 %	112	2 %	62	1 %
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	601	2 %	145	3 %	30	0 %	371	8 %
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	483	2 %	79	2 %	602	9 %	84	2 %
Total	25 711	100 %	4 768	100 %	6 520	100 %	4 726	100 %

Sources ①.

Note de lecture : au sein de la formation initiale voie scolaire, 12 % des femmes en formation (soit 3 107 femmes) préparent une certification dans la filière de formation « Commerce, vente ».

Femmes et hommes ne s'orientent pas vers les mêmes filières de formation. Ainsi, de nombreuses filières présentent un caractère très sexué, c'est-à-dire une proportion très élevée d'un des deux sexes parmi les effectifs en formation. Pour certaines filières, cela se vérifie quel que soit le dispositif de formation, ce qui montre qu'il s'agit d'un effet d'orientation. C'est le cas de la féminisation importante des filières « travail social », « coiffure, esthétique », « commerce, vente ». À l'inverse, très peu de femmes se forment dans les filières du domaine de la production : « bâtiment, travaux publics », « moteurs et mécanique auto », « fonctions transversales de la production » ou encore « formations industrielles ».

Pour comparer ces données à la répartition par filière tous publics, se reporter au **tableau 1**.

TABEAU 8 RÉPARTITION DES HOMMES PAR FILIÈRE DE FORMATION

	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi		Contrat de professionnalisation	
	Effectifs hommes	Répartition hommes	Effectifs hommes	Répartition hommes	Effectifs hommes	Répartition hommes	Effectifs hommes	Répartition hommes
1NA01 - Sciences humaines appliquées	128	1 %	s	s	9	0 %	-	-
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	839	4 %	1 067	11 %	468	7 %	83	2 %
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	494	2 %	1 432	14 %	281	4 %	234	6 %
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	1 391	7 %	2 337	24 %	1 121	16 %	363	9 %
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	857	4 %	686	7 %	165	2 %	35	1 %
2NA06 - Fonctions transversales de la production	3 734	18 %	1 449	15 %	851	12 %	476	11 %
2NA07 - Formations industrielles	3 103	15 %	1 041	10 %	444	6 %	184	4 %
2NA08 - Chimie, plasturgie	265	1 %	41	0 %	-	-	16	0 %
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	63	0 %	s	s	7	0 %	6	0 %
3NA10 - Transports, logistique	509	2 %	172	2 %	854	12 %	288	7 %
3NA11 - Commerce, vente	2 029	10 %	409	4 %	529	7 %	1 333	32 %
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	3 800	18 %	438	4 %	785	11 %	469	11 %
3NA13 - Travail social	381	2 %	27	0 %	126	2 %	60	1 %
3NA14 - Santé	1 221	6 %	125	1 %	31	0 %	60	1 %
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	687	3 %	291	3 %	300	4 %	164	4 %
3NA16 - Coiffure, esthétique	25	0 %	136	1 %	8	0 %	47	1 %
3NA17 - Communication, information et culture	663	3 %	98	1 %	178	3 %	29	1 %
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	374	2 %	91	1 %	20	0 %	225	5 %
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	575	3 %	72	1 %	920	13 %	150	4 %
Total	21 138	100 %	9 927	100 %	7 097	100 %	4 222	100 %

Sources ①.

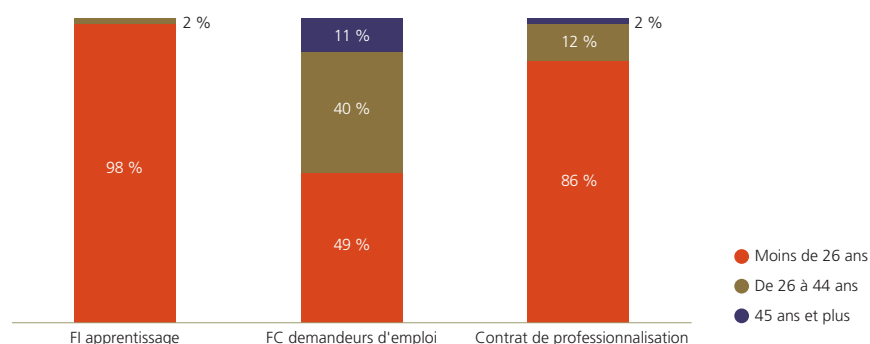
Note de lecture : au sein de la formation initiale voie scolaire, 10 % des hommes en formation (soit 2 029 hommes) préparent une certification dans la filière de formation « Commerce, vente ».

Les filières de formation où les hommes sont majoritaires sont plus nombreuses. Les femmes restent donc cantonnées, pour l'ensemble des dispositifs de formation, à un nombre plus restreint de filières dans leurs choix d'orientation.

Ainsi, chez les femmes, les deux premières filières de formation concentrent entre 40 % et 58 % des effectifs selon les dispositifs. Cette proportion n'est que de 29 % à 43 % chez les hommes. Cet écart ne se vérifie pas pour l'apprentissage : les deux premières filières de formation concentrent près de 40 % des effectifs pour les femmes comme pour les hommes.

Pour comparer ces données à la répartition par filière tous publics, se reporter au **tableau 1**.

GRAPHIQUE 3 RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE



Sources ①. Hors formation initiale voie scolaire (données non disponibles).

Note de lecture : au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi, 49 % des effectifs ont moins de 26 ans.

TABLEAU 9 EFFECTIFS ET PART DES JEUNES PAR FILIÈRE DE FORMATION

	FI voie scolaire en dernière année	FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi		Contrat de professionnalisation	
		Effectifs moins de 26 ans	Part moins de 26 ans	Effectifs moins de 26 ans	Part moins de 26 ans	Effectifs moins de 26 ans	Part moins de 26 ans
1NA01 - Sciences humaines appliquées	Données non disponibles	25	100 %	s	s	s	s
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts		1 188	98 %	259	42 %	71	69 %
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine		1 734	98 %	242	47 %	310	84 %
2NA04 - Bâtiment, travaux publics		2 369	99 %	480	40 %	343	82 %
2NA05 - Moteurs et mécanique auto		689	99 %	94	54 %	34	97 %
2NA06 - Fonctions transversales de la production		1 444	99 %	427	49 %	437	89 %
2NA07 - Formations industrielles		1 072	99 %	192	40 %	186	87 %
2NA08 - Chimie, plasturgie		110	98 %	s	s	39	89 %
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique		37	93 %	11	21 %	s	s
3NA10 - Transports, logistique		203	95 %	509	52 %	239	58 %
3NA11 - Commerce, vente		1 132	99 %	1 182	79 %	2 476	93 %
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations		937	96 %	809	31 %	1 609	85 %
3NA13 - Travail social		262	93 %	887	52 %	185	55 %
3NA14 - Santé		732	93 %	13	27 %	133	84 %
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme		635	99 %	432	51 %	363	95 %
3NA16 - Coiffure, esthétique		1 325	99 %	53	60 %	473	92 %
3NA17 - Communication, information et culture		158	96 %	152	52 %	78	86 %
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier		218	92 %	23	46 %	569	95 %
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs		135	89 %	949	62 %	172	74 %
Total		14 405	98 %	6 718	49 %	7 725	86 %

Sources ①. **Note de lecture** : au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi, 79 % des personnes en formation dans la filière « Commerce, vente » (soit 1 182 personnes) ont moins de 26 ans.

Pour comparer ces données à la répartition par filière tous publics, se reporter au **tableau 1**.

TABEAU 10 RÉPARTITION DES FEMMES ET DES HOMMES PAR TRANCHE D'ÂGE

	FI voie scolaire en dernière année	FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi		Contrat de professionnalisation	
		Répartition femmes	Répartition hommes	Répartition femmes	Répartition hommes	Répartition femmes	Répartition hommes
Moins de 26 ans	<i>Données non disponibles</i>	97 %	99 %	50 %	48 %	87 %	86 %
26 à 44 ans		3 %	1 %	38 %	41 %	11 %	13 %
45 ans et plus		0 %	0 %	12 %	10 %	2 %	1 %
Total		100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Sources ①.

Note de lecture : au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi, 50 % des femmes et 48 % des hommes ont moins de 26 ans.

Les jeunes de moins de 26 ans sont largement majoritaires parmi les dispositifs de formation en alternance, notamment parmi les contrats de professionnalisation, ouverts aux adultes contrairement à l'apprentissage. Dans ce dispositif, deux filières présentent des effectifs plus âgés : « travail social » et « transports, logistique ».

Au sein de l'apprentissage, la part des personnes de plus de 26 ans est relativement importante dans les filières « services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs », « finance, banque, assurance et immobilier », « travail social », « santé ». Cette part varie de 7 % à 11 %, alors qu'elle n'est que de 2 % toutes filières confondues.

Les demandeurs d'emploi en formation certifiante sont plus âgés puisque 40 % d'entre eux ont entre 26 et 44 ans et 11 % ont 45 ans et plus. Les plus faibles parts de jeunes en formation continue s'observent notamment dans les formations de la « santé », des « fonctions transverses des entreprises et des administrations », du « bâtiment, travaux publics » et les « formations industrielles ».

Au sein de chaque dispositif, femmes et hommes se répartissent de manière assez proche dans les trois tranches d'âge.

TABEAU 11 RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS (TH) PAR FILIÈRE DE FORMATION

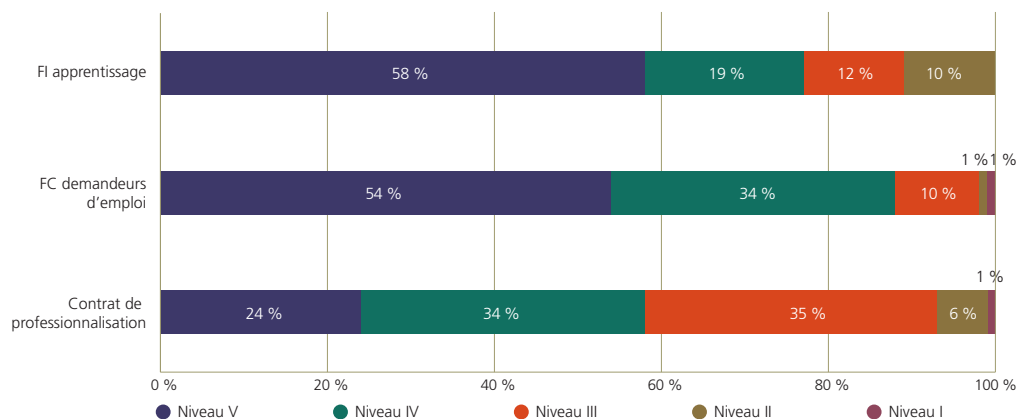
	FI voie scolaire en dernière année	FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi		Contrat de professionnalisation	
		Effectifs TH	Répartition TH	Effectifs TH	Répartition TH	Effectifs TH	Répartition TH
1NA01 - Sciences humaines appliquées		-	-	s	s	-	-
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts		9	13 %	46	5 %	10	7 %
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine		16	24 %	22	3 %	6	4 %
2NA04 - Bâtiment, travaux publics		5	7 %	67	8 %	6	4 %
2NA05 - Moteurs et mécanique auto		s	s	5	1 %	-	-
2NA06 - Fonctions transversales de la production		s	s	58	7 %	s	s
2NA07 - Formations industrielles		s	s	17	2 %	s	s
2NA08 - Chimie, plasturgie		-	-	-	-	-	-
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique		-	-	5	1 %	-	-
3NA10 - Transports, logistique	Données non disponibles	s	s	45	5 %	6	4 %
3NA11 - Commerce, vente		5	7 %	46	5 %	18	13 %
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations		11	16 %	334	40 %	59	41 %
3NA13 - Travail social		-	-	66	8 %	7	5 %
3NA14 - Santé		s	s	s	s	-	-
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme		s	s	37	4 %	7	5 %
3NA16 - Coiffure, esthétique		s	s	s	s	6	4 %
3NA17 - Communication, information et culture		s	s	12	1 %	s	s
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier		s	s	-	-	6	4 %
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs		-	-	70	8 %	s	s
Total		67	100 %	837	100 %	143	100 %
Part des TH		0,5 %		6,1 %		1,6 %	

Pour comparer ces données à la répartition par filière tous publics, se reporter au **tableau 1**.

Sources ①.

Note de lecture : au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi, 5 % des personnes en formation dans la filière « Commerce, vente » (soit 46 personnes) sont déclarées travailleurs handicapés.

GRAPHIQUE 4 RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS PAR NIVEAU DE FORMATION



Sources ①.

Note de lecture : au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi, 54 % des travailleurs handicapés en formation préparent une certification de niveau V.

En matière de formation professionnelle certifiante, c'est dans le dispositif de formation continue des demandeurs d'emploi que les travailleurs handicapés sont les plus nombreux à se former. Leur part est particulièrement faible dans les dispositifs en alternance, et notamment au sein de l'apprentissage (à noter que seuls les apprentis inscrits dans un CFA du milieu ordinaire sont ici pris en compte).

Au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi, 40 % des travailleurs handicapés préparent une certification de la filière « fonctions transverses des entreprises et des administrations », soit dans une proportion deux fois plus importante que l'ensemble des demandeurs d'emploi. Viennent ensuite les filières des « services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs », du « travail social » mais également du « bâtiment, travaux publics ».

En formation continue, les travailleurs handicapés préparent plus souvent que l'ensemble des publics des certifications de niveau IV (34 % parmi les demandeurs d'emploi en formation et les signataires d'un contrat de professionnalisation, pour respectivement 25 % et 21 % tous publics confondus).

Pour comparer ces données à la répartition par niveau tous publics, se reporter au graphique 1.

CHAPITRE 5

RÉPARTITION TERRITORIALE DES EFFECTIFS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

TABEAU 12 RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ZONE D'EMPLOI

	FI voie scolaire en dernière année		FI apprentissage en dernière année		FC demandeurs d'emploi		Contrat de professionnalisation	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
Aix-en-Provence	6 436	14 %	2 151	15 %	892	6 %	986	11 %
Arles	905	2 %	295	2 %	315	2 %	87	1 %
Avignon	3 574	8 %	2 416	16 %	1 399	10 %	910	10 %
Briançon	190	0 %	46	0 %	204	1 %	41	0 %
Cannes-Antibes	2 655	6 %	1 440	10 %	892	6 %	873	10 %
Cavaillon-Apt	395	1 %	-	-	174	1 %	100	1 %
Digne-les-Bains	794	2 %	527	4 %	359	2 %	61	1 %
Draguignan	474	1 %	479	3 %	210	1 %	93	1 %
Fréjus – Saint-Raphaël	784	2 %	102	1 %	247	2 %	330	4 %
Gap	1 023	2 %	279	2 %	529	4 %	125	1 %
Istres-Martigues	1 037	2 %	317	2 %	1 263	9 %	184	2 %
Manosque	405	1 %	31	0 %	225	2 %	91	1 %
Marseille-Aubagne	14 069	30 %	3 023	21 %	4 517	31 %	2 615	29 %
Menton – Vallée de la Roya	423	1 %	-	-	114	1 %	95	1 %
Nice	5 937	13 %	1 609	11 %	1 281	9 %	1 259	14 %
Orange	628	1 %	42	0 %	158	1 %	120	1 %
Salon-de-Provence	1 089	2 %	142	1 %	205	1 %	144	2 %
Toulon	6 031	13 %	1 796	12 %	1 630	11 %	834	9 %
Total PACA	46 849	100 %	14 695	100 %	14 614	100 %	8 948	100 %

Sources ①.

Note de lecture : au sein de la formation initiale voie scolaire, 30 % des personnes (soit 14 069 personnes) se situent dans un établissement de la zone d'emploi de Marseille-Aubagne.

La répartition territoriale des effectifs en formation, basée sur le lieu de formation des individus (excepté pour les contrats de professionnalisation, dont la localisation se rapporte à celle de l'employeur), est le reflet de l'implantation géographique des sites de formation relevant des différents dispositifs.

La concentration des effectifs dans la zone d'emploi de Marseille-Aubagne ressort fortement pour la formation initiale voie scolaire, la formation continue des demandeurs d'emploi et les contrats de professionnalisation (1/3 des formés). L'apprentissage se caractérise quant à lui par une répartition plus homogène des effectifs sur le territoire régional, bien que les zones d'emploi de Cavaillon-Apt et de Menton – Vallée de la Roya soient dépourvues de sites de formation pour apprentis (*cf.* carte 1). Toutefois, quel que soit le dispositif, les zones les plus urbanisées de la région rassemblent plus de la moitié des effectifs : ainsi, les zones d'emploi d'Aix-en-Provence, de Marseille-Aubagne, de Nice et de Toulon concentrent 70 % de la formation initiale voie scolaire, 59 % des apprentis, 57 % des demandeurs d'emploi en formation et 63 % des contrats de professionnalisation.

La démographie des zones d'emploi permet toutefois de relativiser ces effets de concentration (*cf.* carte 2). Ainsi, la concentration des effectifs en voie scolaire dans les grandes agglomérations est directement liée à un effet démographique : le poids des effectifs en formation n'apparaît pas disproportionné au regard de la population dans les zones de Marseille-Aubagne, Nice ou Avignon. En revanche, la zone d'Aix-en-Provence présente un « surdimensionnement » important des effectifs en formation, lié à l'offre importante d'enseignement supérieur. La zone d'emploi de Digne-les-Bains se caractérise également par une surreprésentation des effectifs en formation initiale (voie scolaire et apprentissage) compte tenu du nombre de jeunes résidents.

La formation continue des demandeurs d'emploi apparaît très développée dans certains territoires au regard du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, par exemple à Briançon, Gap et Digne-les-Bains. C'est également le cas de la zone d'emploi d'Istres-Martigues, du fait de la présence d'un centre de formation AFPA implanté à Istres.

Le contrat de professionnalisation est fortement mobilisé quant à lui sur les territoires où la population active est importante (Aix-en-Provence, Marseille-Aubagne, Nice, Cannes-Antibes, Fréjus – Saint-Raphaël ou encore Avignon). Il s'agit en effet de territoires au tissu d'entreprises plutôt bien développé.

CARTE 1 RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ZONE D'EMPLOI

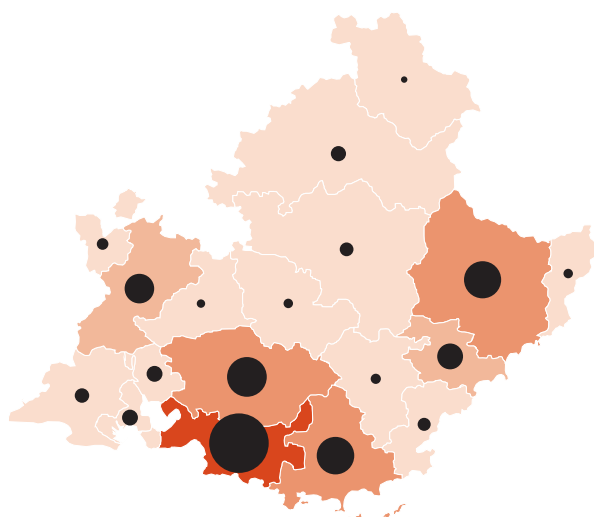
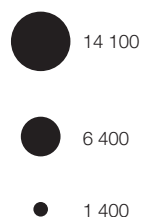
Ces deux indicateurs offrent une représentation de :

- la répartition géographique des effectifs en dernière année (cercles noirs) ;
- le poids de la zone d'emploi parmi l'ensemble des formés de la région (aplats de couleur).

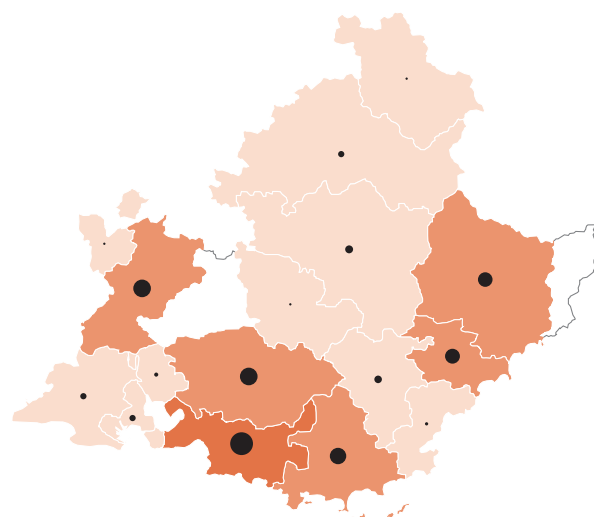
Formation initiale voie scolaire*

Formation initiale apprentissage*

Effectifs par zone d'emploi



(Effectifs = 46 849)

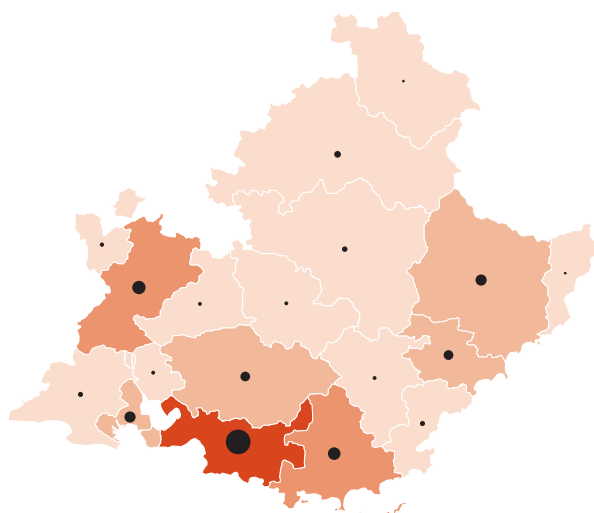
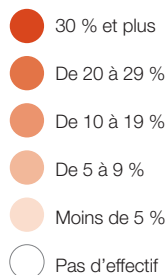


(Effectifs = 14 695)

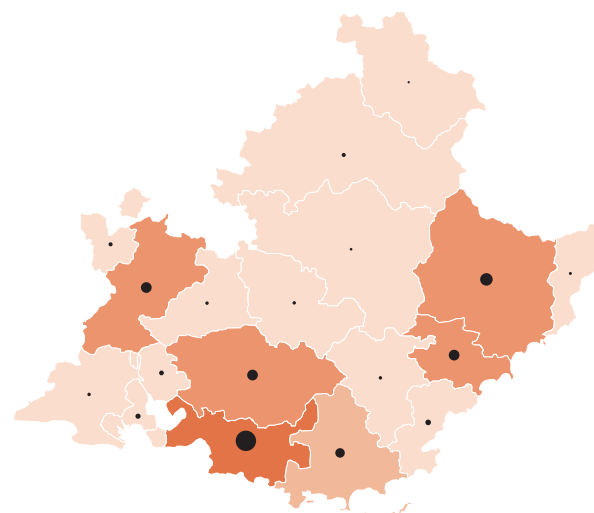
Formation continue des demandeurs d'emploi*

Contrat de professionnalisation**

Poids de la zone d'emploi



(Effectifs = 14 614)



(Effectifs = 8 948)

* Localisation des effectifs au site de formation.

** Localisation des effectifs au site de l'employeur.

Sources ①.

Note de lecture :

- C'est dans la zone d'emploi de Marseille-Aubagne que les effectifs en formation initiale voie scolaire sont les plus importants.
- Cette zone rassemble plus de 30 % des formés de la région en formation initiale voie scolaire.

CARTE 2 **DIMENSIONNEMENT DES EFFECTIFS EN FORMATION
SELON LA DÉMOGRAPHIE DE LA ZONE D'EMPLOI**

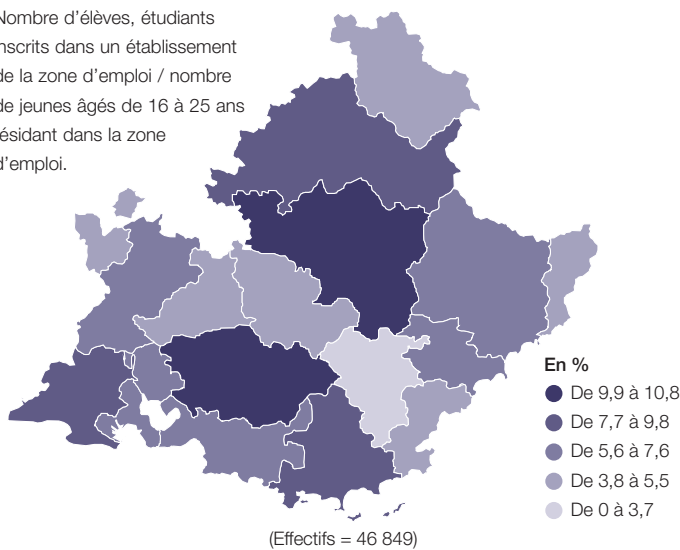
Ces cartes visent à contextualiser les volumes d'inscrits en formation professionnelle selon la démographie des territoires.

Les données démographiques utilisées se rapportent aux populations cibles des différents dispositifs observés. Ainsi, les populations de référence diffèrent d'une carte à l'autre.

Ces cartes complètent les précédentes car elles permettent de relativiser la répartition territoriale des effectifs en formation et les effets de concentration dans les zones d'emploi les plus peuplées de la région.

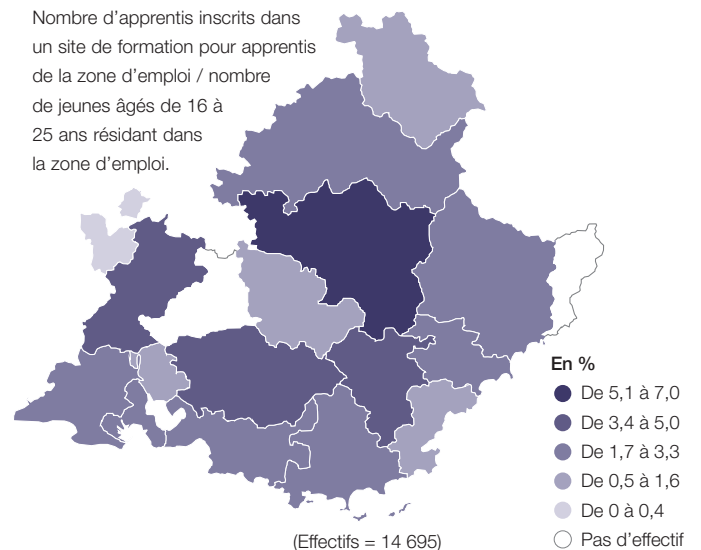
Formation initiale voie scolaire*

Nombre d'élèves, étudiants inscrits dans un établissement de la zone d'emploi / nombre de jeunes âgés de 16 à 25 ans résidant dans la zone d'emploi.



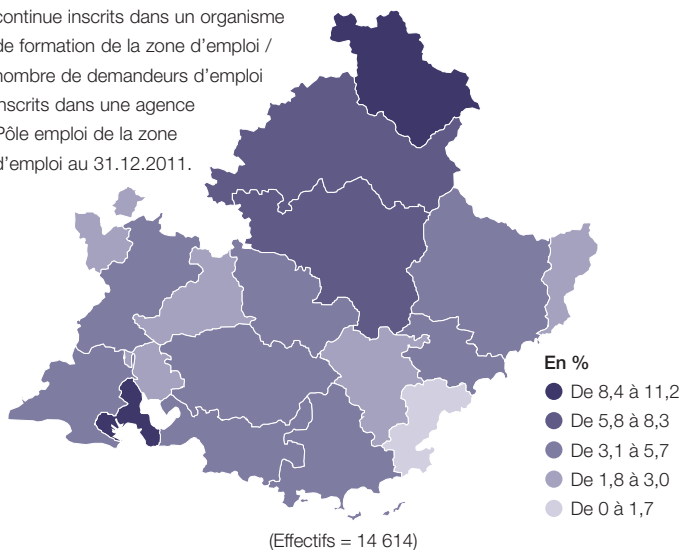
Formation initiale apprentissage*

Nombre d'apprentis inscrits dans un site de formation pour apprentis de la zone d'emploi / nombre de jeunes âgés de 16 à 25 ans résidant dans la zone d'emploi.



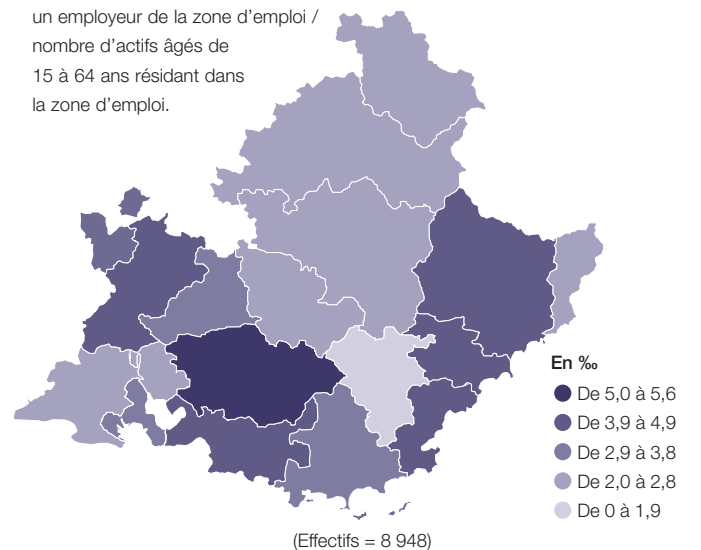
Formation continue des demandeurs d'emploi*

Nombre de stagiaires de la formation continue inscrits dans un organisme de formation de la zone d'emploi / nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans une agence Pôle emploi de la zone d'emploi au 31.12.2011.



Contrat de professionnalisation**

Nombre de contrats signés avec un employeur de la zone d'emploi / nombre d'actifs âgés de 15 à 64 ans résidant dans la zone d'emploi.



* Localisation des effectifs au site de formation.

** Localisation des effectifs au site de l'employeur.

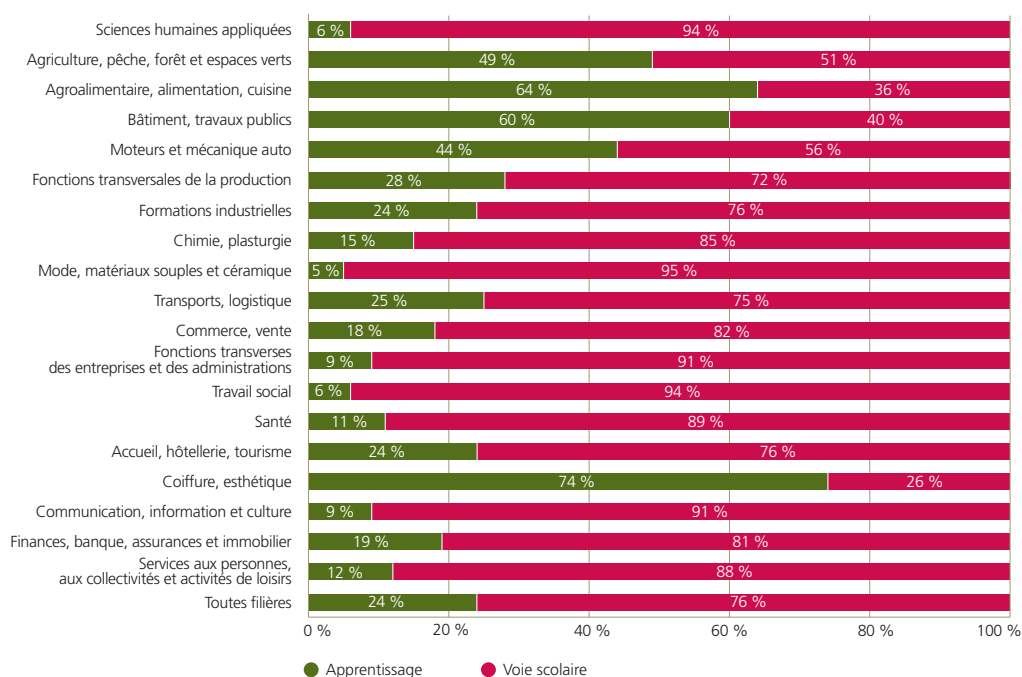
Sources ①.

Note de lecture : les effectifs en formation initiale voie scolaire de la zone d'emploi d'Aix-en-Provence sont particulièrement nombreux compte tenu du nombre de jeunes de 16 à 25 ans résidant dans cette zone.

CHAPITRE 6

FORMATION INITIALE : MISE EN PERSPECTIVE DE LA VOIE SCOLAIRE ET DE L'APPRENTISSAGE

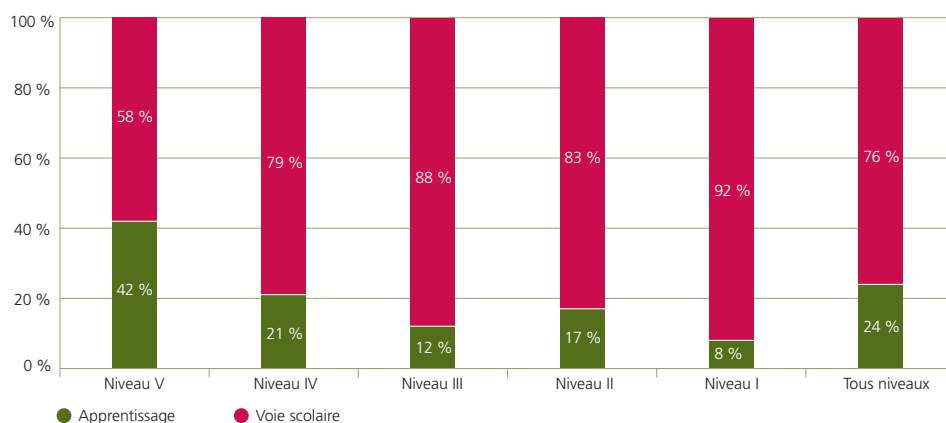
GRAPHIQUE 5 RÉPARTITION PAR VOIE DES EFFECTIFS EN FORMATION INITIALE SELON LA FILIÈRE DE FORMATION



Sources ①.

Note de lecture : au sein de la formation initiale, 18 % des personnes préparant une certification dans la filière « Commerce, vente » le font par la voie de l'apprentissage et 82 % par la voie scolaire.

GRAPHIQUE 6 RÉPARTITION PAR VOIE DES EFFECTIFS EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE FORMATION



Sources ①.

Note de lecture : au sein de la formation initiale, 42 % des personnes préparant une certification de niveau V le font par la voie de l'apprentissage et 58 % par la voie scolaire.

TABEAU 13 EFFECTIFS EN FORMATION INITIALE (FI) ET PART DE L'APPRENTISSAGE
SELON LA FILIÈRE DE FORMATION ET LE NIVEAU

	Niveau V		Niveau IV		Niveau III		Niveaux II et I	
	Effectif total FI	Part de l'apprentissage	Effectif total FI	Part de l'apprentissage	Effectif total FI	Part de l'apprentissage	Effectif total FI	Part de l'apprentissage
1NA01 - Sciences humaines appliquées	-	-	-	-	-	-	404	6 %
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	999	87 %	888	21 %	295	41 %	267	12 %
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	2 210	70 %	349	57 %	129	16 %	81	0 %
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	2 392	77 %	1 285	36 %	250	16 %	56	39 %
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	600	61 %	873	32 %	101	50 %	-	-
2NA06 - Fonctions transversales de la production	1 301	64 %	2 866	17 %	976	14 %	145	0 %
2NA07 - Formations industrielles	859	56 %	1 758	12 %	1 486	16 %	454	33 %
2NA08 - Chimie, plasturgie	25	28 %	15	0 %	452	5 %	253	33 %
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	270	15 %	382	0 %	61	0 %	28	0 %
3NA10 - Transports, logistique	383	38 %	316	12 %	168	20 %	-	-
3NA11 - Commerce, vente	822	52 %	3 049	12 %	2 045	13 %	364	18 %
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	38	0 %	3 199	2 %	2 914	10 %	4 950	13 %
3NA13 - Travail social	3 100	6 %	311	5 %	1 235	7 %	193	0 %
3NA14 - Santé	3 369	4 %	409	97 %	3 104	7 %	371	10 %
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	999	33 %	694	19 %	681	20 %	298	17 %
3NA16 - Coiffure, esthétique	1 007	60 %	796	91 %	-	-	-	-
3NA17 - Communication, information et culture	121	25 %	253	25 %	478	8 %	947	4 %
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	-	-	-	-	417	35 %	794	11 %
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	263	35 %	152	23 %	201	12 %	593	0 %
Total	18 758	42 %	17 595	21 %	14 993	12 %	10 198	12 %

Sources ①.

Note de lecture : au sein de la formation initiale, parmi les 822 personnes préparant une certification de niveau V dans la filière « Commerce, vente », 52 % le font par la voie de l'apprentissage.

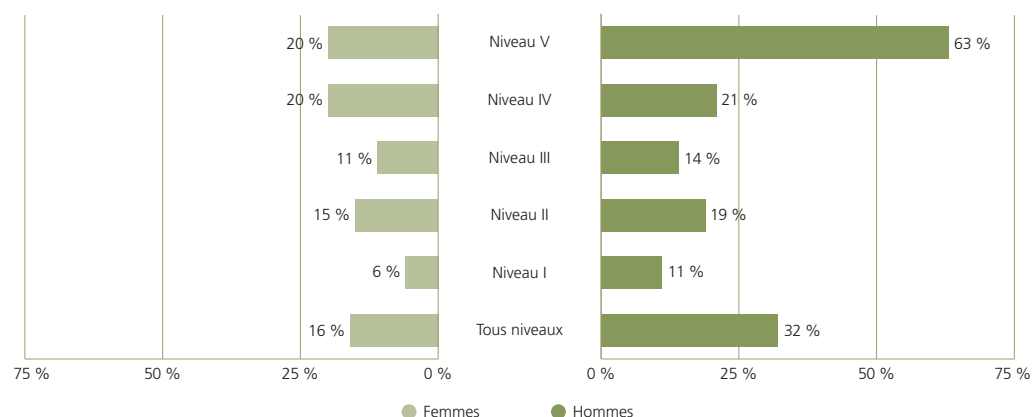
Une personne sur quatre préparant une certification professionnelle en formation initiale a un statut d'apprenti. Cette proportion est toutefois variable selon les filières et les niveaux de formation.

L'apprentissage est très fortement développé dans les formations relatives à l'« agroalimentaire, alimentation, cuisine », au « bâtiment, travaux publics » et à la « coiffure, esthétique ». D'autres filières de formation mobilisent en revanche très peu ce dispositif, c'est le cas de « mode, matériaux souples et céramique » et « travail social ».

C'est au niveau V de formation que l'apprentissage est le plus répandu : il y concerne plus de 4 jeunes en formation initiale sur 10, soit deux fois plus qu'au niveau IV. En effet, ce dispositif de formation est avant tout centré sur une logique d'accès au premier niveau de formation, alors que la voie scolaire propose davantage de perspectives d'élévation du niveau. Aux niveaux supérieurs, l'apprentissage est surtout développé au niveau II (licences professionnelles notamment).

Certaines filières de formation proposent des formations par l'apprentissage à tous les niveaux de formation, permettant aux apprentis de suivre une logique de parcours. Il s'agit notamment des filières « agriculture, pêche, forêt et espaces verts », « agroalimentaire, alimentation, cuisine », « bâtiment, travaux publics », « moteurs et mécanique auto » ou encore « accueil, hôtellerie, tourisme ». La très forte part des apprentis dans la filière « santé » au niveau IV renvoie au brevet professionnel de préparateur en pharmacie, accessible uniquement par l'apprentissage.

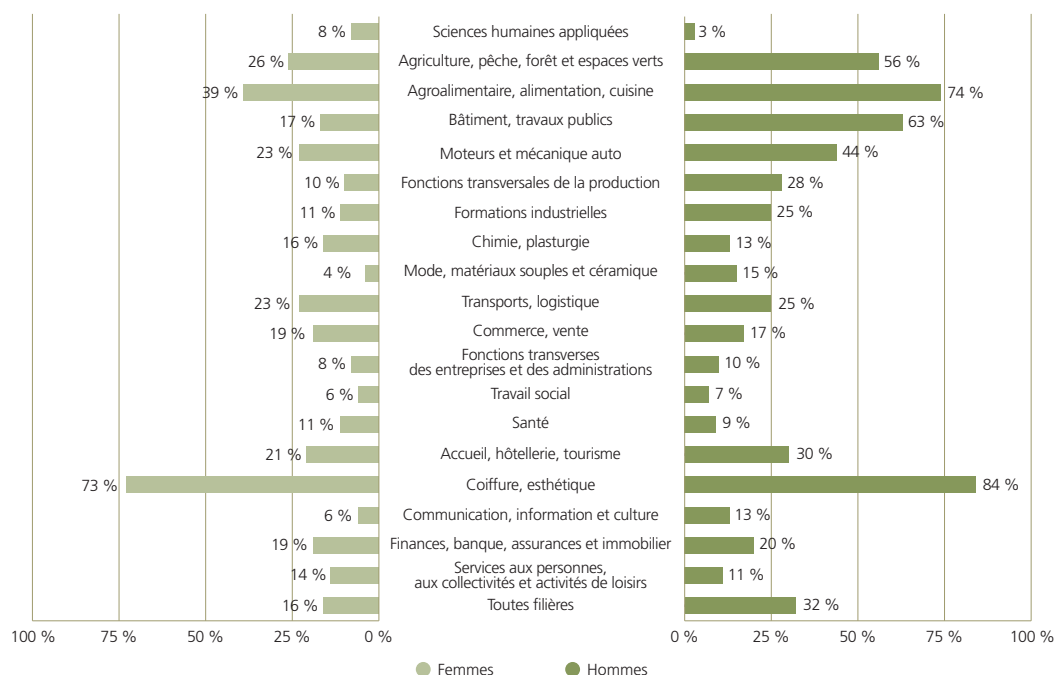
GRAPHIQUE 7 PART DE L'APPRENTISSAGE DANS LA FORMATION INITIALE SELON LE SEXE PAR NIVEAU



Sources ①.

Note de lecture : au sein de la formation initiale, 20 % des femmes et 63 % des hommes préparant une certification de niveau V le font par la voie de l'apprentissage.

GRAPHIQUE 8 PART DE L'APPRENTISSAGE DANS LA FORMATION INITIALE SELON LE SEXE PAR FILIÈRE DE FORMATION



Sources ①.

Note de lecture : au sein de la formation initiale, 19 % des femmes et 17 % des hommes préparant une certification dans la filière « Commerce, vente » le font par la voie de l'apprentissage.

Quel que soit le niveau et la filière de formation, les femmes suivent moins fréquemment que les hommes une formation en apprentissage. Globalement, 16 % des femmes en formation initiale sont des apprenties, contre 32 % des hommes. Les écarts sont encore plus marqués au niveau V de formation. Ce dispositif demeure donc largement mobilisé par des hommes, en particulier dans une logique d'accès à une première qualification.

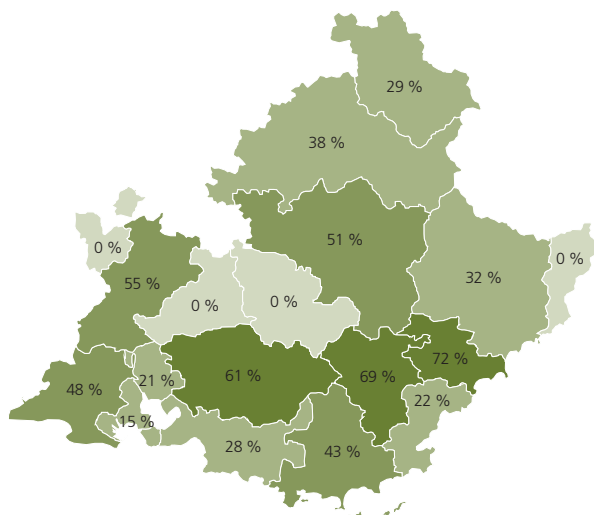
Ce moindre recours des femmes à l'apprentissage se vérifie dans la plupart des filières de formation où l'apprentissage est particulièrement développé. C'est notamment le cas des filières « agriculture, pêche, forêt et espaces verts » (26 % des femmes en formation initiale sont apprenties contre 56 % des hommes) ou « agroalimentaire, alimentation, cuisine » (39 % des femmes et 74 % des hommes). Par ailleurs, même dans les filières où l'apprentissage est traditionnellement très développé, les femmes s'orientent beaucoup moins vers ce dispositif que les hommes. Par exemple, les femmes préparant une certification de la filière du bâtiment, travaux publics ne sont que 17 % en apprentissage, contre 63 % des hommes. Ceci montre bien que l'effet filière de formation n'explique pas à lui seul la faible orientation des femmes vers l'apprentissage.

Quelques filières de formation font cependant exception, telles « chimie, plasturgie », « commerce, vente », « santé » et « services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs », où la part de l'apprentissage est légèrement plus importante chez les femmes que chez les hommes.

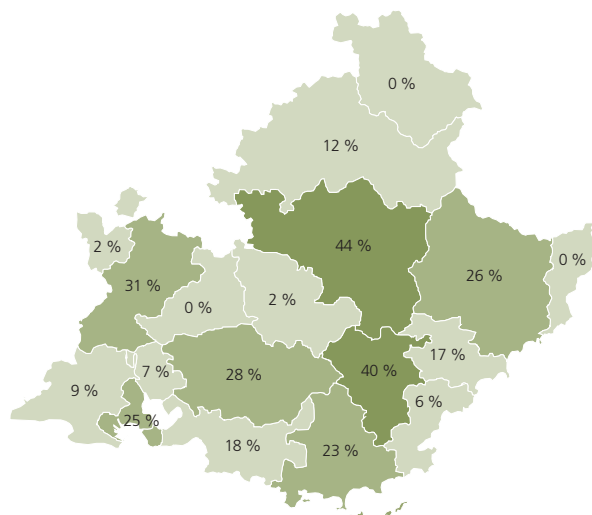
PART DE L'APPRENTISSAGE PARMI LES EFFECTIFS EN FORMATION INITIALE PAR ZONE D'EMPLOI ET PAR NIVEAU

Cet indicateur représente, pour chaque niveau, la part l'apprentissage au sein de la formation initiale dans la zone d'emploi.

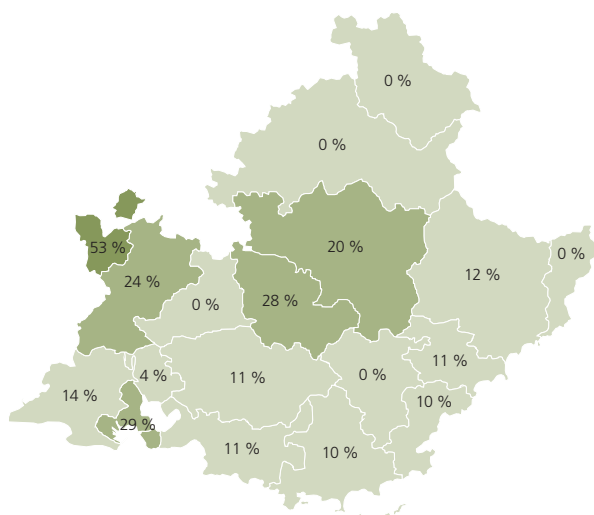
Niveau V



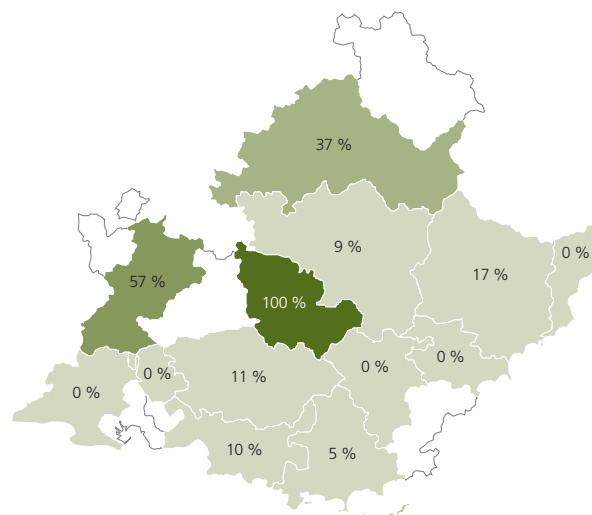
Niveau IV



Niveau III



Niveaux II et I



De 80 à 100 %

De 60 à 79 %

De 40 à 59 %

De 20 à 39 %

De 0 à 19 %

Pas de formation initiale

Sources ①.

Note de lecture : dans la zone de Marseille-Aubagne, la part de l'apprentissage dans le niveau V est moins importante que dans la zone de Toulon (respectivement 28 % et 43 %).

TAB. 14 PART DE L'APPRENTISSAGE PARMI LES EFFECTIFS EN FORMATION INITIALE PAR ZONE D'EMPLOI

	Tous niveaux de formation	
	Effectif total en FI	Part des apprentis
Aix-en-Provence	8 587	25 %
Arles	1 200	25 %
Avignon	5 990	40 %
Briançon	236	19 %
Cannes-Antibes	4 095	35 %
Cavaillon-Apt	395	0 %
Digne-les-Bains	1 321	40 %
Draguignan	953	50 %
Fréjus – Saint-Raphaël	886	12 %
Gap	1 302	21 %
Istres-Martigues	1 354	23 %
Manosque	436	7 %
Marseille-Aubagne	17 092	18 %
Menton – Vallée de la Roya	423	0 %
Nice	7 546	21 %
Orange	670	6 %
Salon-de-Provence	1 231	12 %
Toulon	7 827	23 %
Total PACA	61 544	24 %

Sources ①.

La part de l'apprentissage dans la formation initiale varie sensiblement d'un territoire à l'autre. Pour certaines zones d'emploi comme celles de Draguignan, Avignon, Digne-les-Bains ou encore Cannes-Antibes, l'apprentissage joue un rôle considérable dans la formation professionnelle initiale, en formant 35 % à 50 % des personnes préparant une certification professionnelle. À l'inverse, à Orange et Manosque, l'apprentissage concerne moins de 10 % des effectifs en formation initiale. À noter que les zones d'emploi de Cavaillon-Apt et Menton – Vallée de la Roya sont dépourvues de sites de formation pour apprentis.

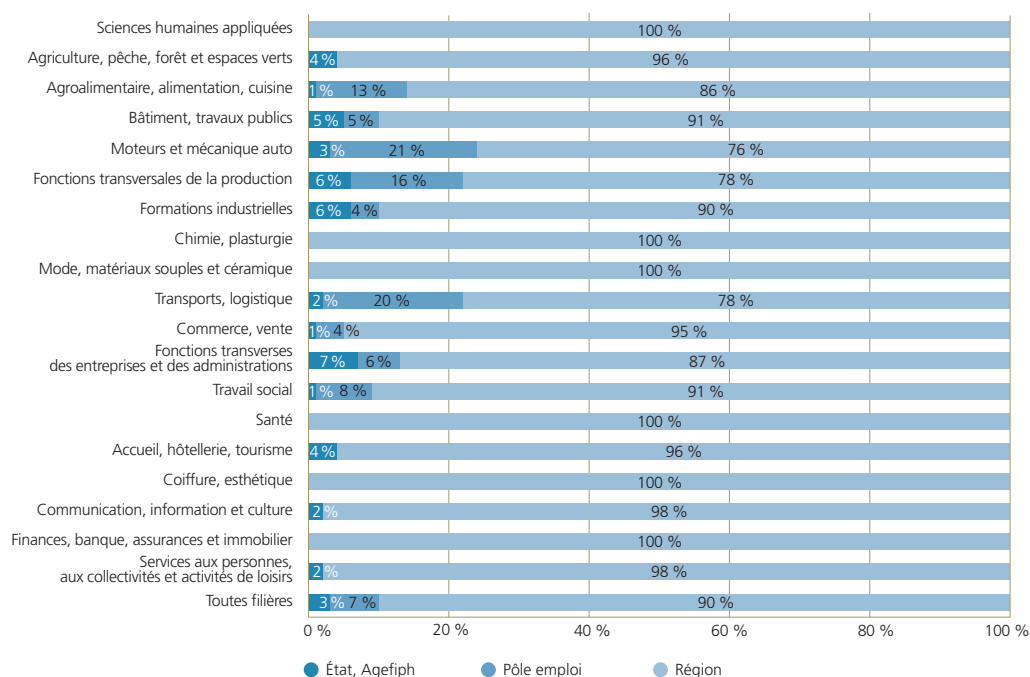
Plus le niveau de formation croît, plus la part de l'apprentissage dans la formation initiale est faible : elle passe de 42 % au niveau V à 12 % aux niveaux III, II et I. Pour chacun des niveaux de formation, il existe des disparités entre les zones d'emploi dans la répartition entre voie scolaire et apprentissage.

- Au niveau V de formation, la part des apprentis est largement majoritaire dans certaines zones d'emploi comme Cannes-Antibes (72 % d'apprentis), Draguignan (69 %) ou Aix-en-Provence (61 %).
- Au niveau IV de formation, ce sont les zones d'emploi de Digne-les-Bains et Draguignan qui présentent les plus forts taux d'apprentis (respectivement 44 % et 40 %). C'est à ce niveau que l'offre de formation en apprentissage est la plus diffuse sur le territoire régional.
- Au niveau III de formation, la part de l'apprentissage dans la formation initiale est plus restreinte : dans aucune zone d'emploi ce taux n'atteint 30 % des effectifs (hormis dans la zone d'emploi d'Orange où l'apprentissage ressort fortement mais où la formation initiale de niveau III est peu développée).
- Aux niveaux II et I de formation, l'offre de formation par apprentissage est nettement plus concentrée (tout comme l'ensemble de la formation initiale, dont la quasi-totalité des effectifs se situe dans les quatre zones d'emploi de Marseille-Aubagne, Aix-en-Provence, Toulon et Nice). À ces niveaux de formation, la zone de Toulon mobilise peu l'apprentissage (5 % des effectifs). En revanche, dans la zone d'emploi de Manosque, la part de ce dispositif atteint 100 % – mais cela concerne de très faibles effectifs.

CHAPITRE 7

FORMATION CONTINUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI : MISE EN PERSPECTIVE DES DIFFÉRENTS FINANCEURS

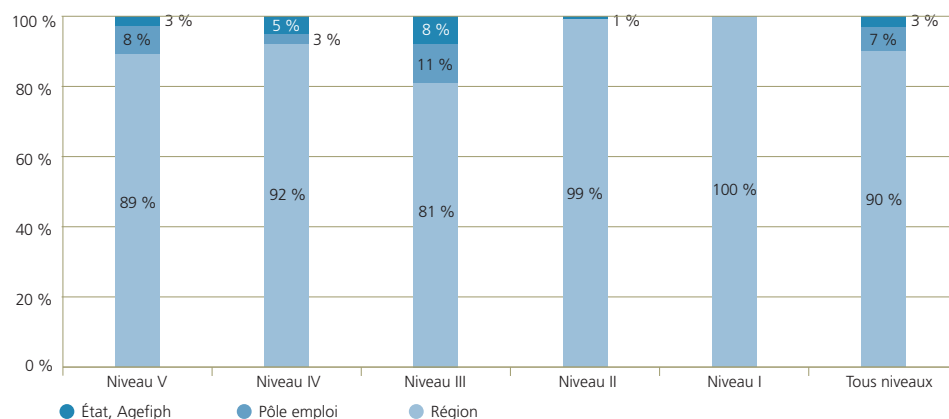
GRAPHIQUE 9 RÉPARTITION PAR FINANCEUR DES EFFECTIFS DE LA FORMATION CONTINUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI SELON LA FILIÈRE DE FORMATION



Sources ①.

Note de lecture : parmi les demandeurs d'emploi préparant une formation de la filière « Commerce, vente », 1 % bénéficient d'un financement de l'État ou de l'Agéiph, 4 % de Pôle emploi et 95 % de la Région.

GRAPHIQUE 10 RÉPARTITION PAR FINANCEUR DES EFFECTIFS DE LA FORMATION CONTINUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI SELON LE NIVEAU DE FORMATION



Sources ①.

Note de lecture : 89 % des demandeurs d'emploi en formation préparant une certification de niveau V bénéficient d'un financement de la Région, 8 % de Pôle emploi et 3 % de l'État ou de l'Agéiph.

TABEAU 15 RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE DEMANDEURS D'EMPLOI EN FORMATION CONTINUE SELON LA FILIÈRE DE FORMATION

	État, Agefiph		Pôle emploi		Région	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
1NA01 - Sciences humaines appliquées	-	-	-	-	27	0 %
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	23	5 %	-	-	597	5 %
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	7	1 %	76	8 %	511	4 %
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	59	12 %	60	6 %	1 134	9 %
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	6	1 %	46	5 %	167	1 %
2NA06 - Fonctions transversales de la production	59	12 %	167	17 %	816	6 %
2NA07 - Formations industrielles	30	6 %	19	2 %	448	3 %
2NA08 - Chimie, plasturgie	-	-	-	-	5	0 %
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	-	-	-	-	53	0 %
3NA10 - Transports, logistique	24	5 %	249	25 %	960	7 %
3NA11 - Commerce, vente	20	4 %	58	6 %	1 484	11 %
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	193	38 %	178	18 %	2 445	19 %
3NA13 - Travail social	27	5 %	144	14 %	1 684	13 %
3NA14 - Santé	-	-	-	-	49	0 %
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	33	6 %	-	-	806	6 %
3NA16 - Coiffure, esthétique	-	-	-	-	88	1 %
3NA17 - Communication, information et culture	6	1 %	-	-	284	2 %
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	-	-	-	-	50	0 %
3NA19 - Services aux personnes, aux collectivités et activités de loisirs	23	5 %	-	-	1 499	11 %
Total	510	100 %	997	100 %	13 107	100 %

Sources ①.

Note de lecture : 4 % des demandeurs d'emploi en formation bénéficiant d'un financement de l'État ou de l'Agefiph préparent une formation de la filière « Commerce, vente ». Cette filière rassemble 6 % des demandeurs d'emploi bénéficiant d'un financement de Pôle emploi, 11 % des demandeurs d'emploi bénéficiant d'un financement de la Région.

Pour comparer ces données à la répartition par filière de l'ensemble de la FC des demandeurs d'emploi, se reporter au **tableau 1**.

Cette partie vise à mettre en lumière l'articulation des différents financements en matière de formation continue certifiante des demandeurs d'emploi.

En 2011, la Région PACA finance 90 % des formations certifiantes à destination des demandeurs d'emploi. Toutefois cette proportion varie selon les filières de formation : elle est moins importante dans les filières « moteurs et mécanique auto », « fonctions transversales de la production » et « transports, logistique », où les autres types de financement sont davantage mobilisés.

Le financement par Pôle emploi porte en premier lieu sur la filière « transports, logistique » (1/4 des effectifs). Les formations financées par l'État ou l'Agefiph en direction des publics spécifiques (TH, sortants de prison, stagiaires des DOM...) concernent prioritairement les spécialités liées aux « fonctions transverses des entreprises et des administrations » (38 % des effectifs).

En termes de niveaux de formation, le financement par le Conseil régional reste très majoritaire quel que soit le niveau de formation. Il finance notamment la quasi-totalité des formations supérieures de niveaux II et I. L'articulation entre les différents financeurs se joue surtout sur les formations de niveaux V et III.

TABEAU 16 RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE DEMANDEURS D'EMPLOI EN FORMATION CONTINUE SELON LA ZONE D'EMPLOI

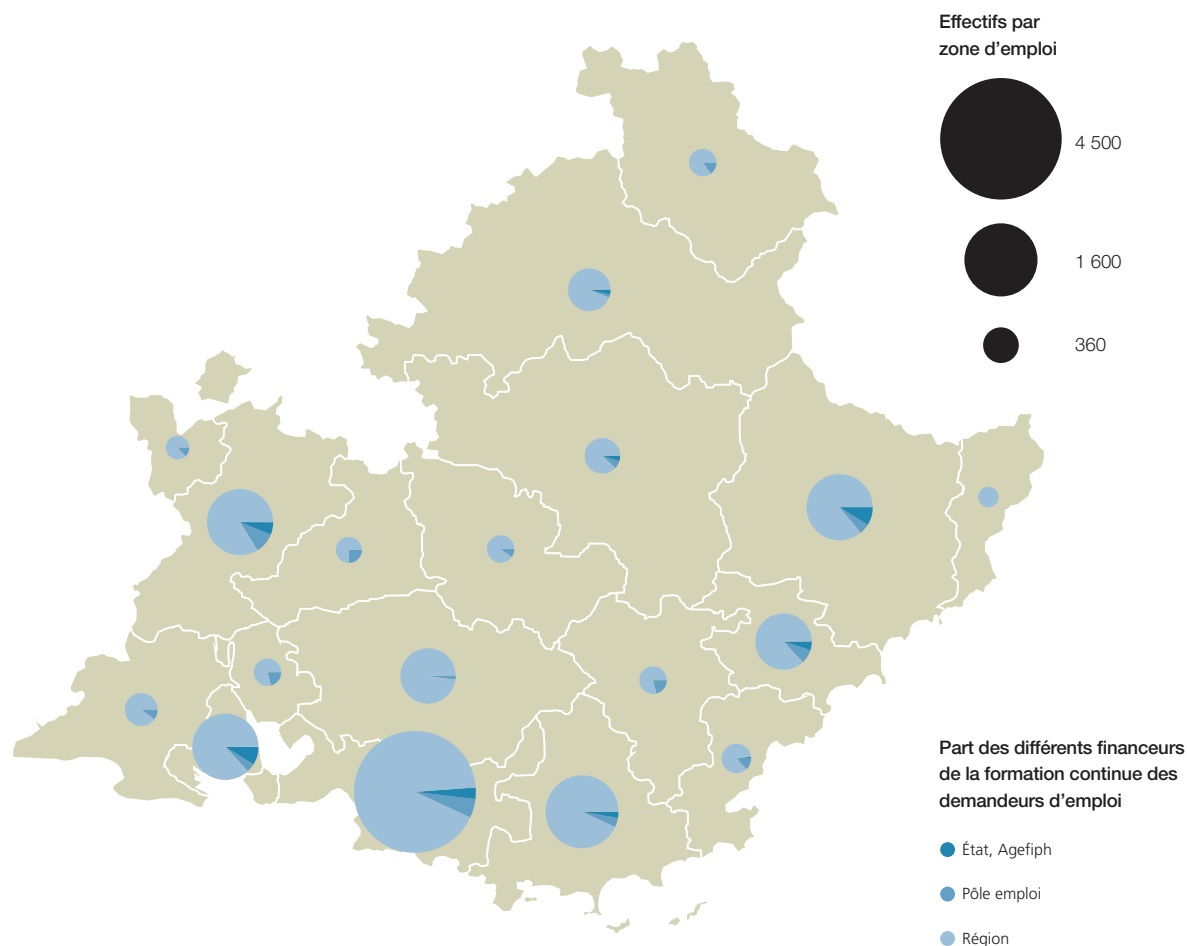
	État, Agefiph		Pôle emploi		Région	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
Aix-en-Provence	-	-	21	2 %	871	7 %
Arles	-	-	33	3 %	282	2 %
Avignon	88	17 %	138	14 %	1 173	9 %
Briançon	-	-	31	3 %	173	1 %
Cannes-Antibes	41	8 %	72	7 %	779	6 %
Cavaillon-Apt	-	-	44	4 %	130	1 %
Digne-les-Bains	s	s	24	2 %	316	2 %
Draguignan	-	-	45	5 %	165	1 %
Fréjus – Saint-Raphaël	s	s	33	3 %	210	2 %
Gap	22	4 %	12	1 %	495	4 %
Istres-Martigues	113	22 %	55	6 %	1 095	8 %
Manosque	-	-	23	2 %	202	2 %
Marseille-Aubagne	116	23 %	224	22 %	4 177	32 %
Menton – Vallée de la Roya	-	-	-	-	114	1 %
Nice	64	13 %	118	12 %	1 099	8 %
Orange	-	-	21	2 %	137	1 %
Salon-de-Provence	-	-	44	4 %	161	1 %
Toulon	43	8 %	59	6 %	1 528	12 %
Total PACA	510	100 %	997	100 %	13 107	100 %

Sources ①.

Note de lecture : au sein de la formation continue des demandeurs d'emploi financée par l'État ou l'Agefiph, 23 % des demandeurs d'emploi préparent une formation dans un centre de l'AFPA situé à Marseille-Aubagne. Parmi les demandeurs d'emploi bénéficiant d'un financement de Pôle emploi, 22 % préparent leur formation dans un organisme de formation de cette zone d'emploi. Ce territoire concentre 32 % des demandeurs d'emploi bénéficiant d'un financement de la Région.

CARTE 4

LOCALISATION DES EFFECTIFS DE LA FORMATION CONTINUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI ET PART DES FINANCEURS PAR ZONE D'EMPLOI



Sources ①.

Note de lecture : c'est dans la zone d'emploi de Marseille-Aubagne que les effectifs en formation continue des demandeurs d'emploi sont les plus importants. La part des formations financées par Pôle emploi est plus importante dans la zone d'emploi de Marseille-Aubagne que dans celle d'Aix-en-Provence.

Les formations en direction des demandeurs d'emploi sont présentes sur l'ensemble du territoire régional. La zone d'emploi de Marseille-Aubagne concentre à elle seule près d'un tiers des effectifs en formation bénéficiant d'un financement du Conseil régional. Les formations financées par Pôle emploi sont moins concentrées dans l'agglomération marseillaise, même si la moitié des effectifs se situe dans les zones d'emploi de Marseille-Aubagne, Nice et Avignon.

Dans les zones d'emploi de Cavaillon-Apt, de Salon-de-Provence et de Draguignan, la part des formations financées par Pôle emploi est forte, puisqu'elle atteint 21 % à 25 % alors que le taux régional est de 7 %.

La répartition territoriale des effectifs en formation bénéficiant d'un financement de l'État ou de l'Agefiph au titre des publics spécifiques dépend étroitement de l'offre proposée au sein des centres AFPA, d'où une part importante des effectifs dans la zone d'emploi d'Istres-Martigues.

ANNEXE 1

COMPOSITION DES 19 FILIÈRES RÉGIONALES DE FORMATION

Agrégat	NSF	Commentaire
1NA01 - Sciences humaines appliquées	120 - Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit 121 - Géographie 123 - Sciences sociales (y compris démographie et anthropologie) 124 - Psychologie 125 - Linguistique 127 - Philosophie, éthique et théologie	Cet agrégat correspond aux spécialités dites « générales » qui n'ont pas pu être rapprochées des spécialités des domaines technico-professionnels de la production ou des services. Pour rappel, les spécialités générales sont intégrées dans la cartographie des effectifs en formation professionnelle du fait de la prise en compte des formations de l'enseignement supérieur à visée professionnelle (<i>agrégats non existants dans la nomenclature 2003</i>). Il s'agit ici uniquement de masters professionnels. Ces formations concernent principalement le champ de la psychologie (psychologie sociale, psychologie clinique, neuropsychologie) et celui des sciences humaines (sciences économiques et politiques appliquées au management des organisations).
2NA02 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	210 - Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture 110 - Spécialités pluriscientifiques 118 - Sciences de la vie 211 - Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière...) 212 - Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y compris vétérinaires) 213 - Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche 214 - Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sports)	Cet agrégat regroupe les formations visant l'ensemble des métiers du secteur agricole, de la nature et du vivant. Il correspond à l'agrégat de la nomenclature 2003, enrichi des spécialités générales (formations de l'enseignement supérieur) dédiées à la conduite de projet en agronomie. Il inclut aussi les formations aux métiers de l'aménagement paysager (importants effectifs en région), qui comprennent également des prestations de services telles que l'entretien des espaces verts qui relèvent du secteur tertiaire.
2NA03 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	221 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine	Cet agrégat, constitué d'une seule NSF, regroupe des formations menant à des métiers qui s'exercent dans des secteurs différents : industrie agroalimentaire, artisanat (métiers de bouche), hôtellerie-restauration (cuisine) et commerce (vente en alimentation). Si cette diversité questionne la cohérence de l'agrégat au regard des acteurs économiques concernés, elle correspond toutefois à une logique de filière économique autour des produits alimentaires qui dépasse l'entrée sectorielle. <i>Cet agrégat préexistait dans la nomenclature 2003.</i>
2NA04 - Bâtiment, travaux publics	230 - Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois 231 - Mines et carrières, génie civil, topographie 232 - Bâtiment : construction et couverture 233 - Bâtiment : finitions 234 - Travail du bois et de l'ameublement	Cet agrégat rassemble l'ensemble des formations visant les métiers du bâtiment et du génie civil. <i>Il préexistait dans la nomenclature de 2003.</i> La spécialité relative au travail du bois est intégrée dans cet agrégat. Elle a la spécificité de comprendre certaines formations à caractère artistique (ébénisterie, arts du bois, lutherie notamment).
2NA05 - Moteurs et mécanique auto	252 - Moteurs et mécanique auto	Cet agrégat est constitué d'une seule NSF, dont les formations relèvent du champ bien défini d'une branche professionnelle. <i>Il préexistait dans la nomenclature de 2003.</i>
2NA06 - Fonctions transversales de la production	227 - Énergie, génie climatique (y compris énergie nucléaire, thermique, hydraulique ; utilités : froid, climatisation, chauffage) 255 - Électricité, électronique (non compris automatismes, productique)	Cet agrégat regroupe les formations visant les fonctions « transversales » de la production, marquées par la polyvalence des professionnels qui s'insèrent dans le BTP comme dans l'industrie. <i>Cet agrégat n'existait pas dans la nomenclature 2003.</i>

2NA07 - Formations industrielles	250 - Spécialités pluritechnologiques, mécanique-électricité (y compris maintenance mécano-électrique) 251 - Mécanique générale et de précision, usinage 253 - Mécanique aéronautique et spatiale 254 - Structures métalliques (y compris soudure, carrosserie, coque de bateau, cellule d'avion) 223 - Métallurgie (y compris sidérurgie, fonderie, non-ferreux) 201 - Technologies de commandes des transformations industrielles (automatismes et robotique industriels, informatique industrielle) 200 - Technologies industrielles fondamentales (génie industriel et procédés de transformation, spécialités à dominante fonctionnelle) 115 - Physique 209 - Spécialités non spécifiées du domaine 20 220 - Spécialités pluritechnologiques des transformations 226 - Papier, carton	Cet agrégat est constitué du rapprochement de l'ensemble des formations industrielles correspondant au champ de l'UIMM (mécanique, métallurgie, aéronautique, génie industriel), y compris les métiers de la maintenance. Les diplômes du supérieur dans la spécialité « Physique » sont inclus dans cet agrégat car ils relèvent du génie industriel (R&D). Il s'agit d'un <i>regroupement d'anciens agrégats de la nomenclature 2003</i> (structures métalliques, mécanique productive, spécialités pluritechnologiques de la production), dont les spécialités relatives à la chimie, plasturgie et la céramique ont été exclues.
2NA08 - Chimie, plasturgie	222 - Transformations chimiques et apparentés (y compris industrie pharmaceutique) 111 - Physique-chimie 112 - Chimie-biologie, biochimie 116 - Chimie 225 - Plasturgie, matériaux composites	Cet agrégat est constitué des formations dans le domaine de la chimie, plasturgie, qu'il s'agisse des diplômes visant les métiers de la production ou les fonctions de R&D (diplômes du supérieur). Ces spécialités industrielles ont été isolées car elles correspondent à des interlocuteurs économiques spécifiques (OPCA et branches professionnelles). <i>Cet agrégat n'existait pas dans la nomenclature 2003.</i>
2NA09 - Mode, matériaux souples et céramique	240 - Spécialités pluritechnologiques, matériaux souples 241 - Textile 242 - Habillement (y compris mode, couture) 243 - Cuir et peaux 224 - Matériaux de construction, verre, céramique	Cet agrégat comprend en majorité des formations à caractère artistique, qu'elles visent les métiers de la mode ou les métiers de l'artisanat en céramique. C'est cette spécificité qui a prévalu au rapprochement de la spécialité « Matériaux de construction, verre, céramique » et de l'ancien agrégat de la nomenclature 2003 dédié aux matériaux souples.
3NA10 - Transports, logistique	311 - Transport, manutention, magasinage	Cet agrégat est constitué d'une seule NSF, dont les formations relèvent du champ bien défini de plusieurs branches professionnelles. <i>Il préexistait dans la nomenclature de 2003.</i>
3NA11 - Commerce, vente	312 - Commerce, vente	Cet agrégat est constitué d'une seule NSF, dont les formations relèvent du champ bien défini de plusieurs branches professionnelles. Ces formations représentent des effectifs importants en PACA. Elles visent une pluralité de métiers et d'activité : commerce de détail, grande distribution, e-commerce... <i>Il préexistait dans la nomenclature de 2003.</i>
3NA12 - Fonctions transverses des entreprises et des administrations	300 - Spécialités plurivalentes des services 310 - Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y compris administration générale des entreprises et des collectivités) 314 - Comptabilité, gestion 315 - Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi 333 - Enseignement, formation 324 - Secrétariat, bureautique 136 - Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales 326 - Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données 114 - Mathématiques 128 - Droit, sciences politiques	Cet agrégat regroupe les spécialités relevant des fonctions supports de l'activité des entreprises et des administrations, qu'elles soient externalisées ou internalisées. Il s'agit des fonctions de gestion et administration (y compris RH, formation, traduction). Il comprend également des formations visant des services à technicité plus élevée (informatique, statistiques, appui juridique). <i>Ces spécialités étaient dispersées dans plusieurs agrégats de la nomenclature de 2003.</i>

3NA13 - Travail social	330 - Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales 332 - Travail social	Associé à la santé dans la nomenclature de 2003, cet agrégat isole désormais les formations relatives au travail social. Il regroupe ainsi les diplômes des écoles du secteur sanitaire et social (auxiliaire de vie sociale, aide médico-psychologique, éducateur spécialisé, assistant de service social...) et les autres certifications se rapportant au champ du social (petite enfance, carrières sanitaires et sociales, économie sociale et familiale...).
3NA14 - Santé	331 - Santé	Associé au travail social dans la nomenclature de 2003, cet agrégat isole désormais les formations relatives à la santé, spécifiques par le caractère réglementé des métiers auxquels elles conduisent. Il regroupe ainsi les diplômes des écoles du secteur sanitaire et social (aide-soignant, infirmier, auxiliaire de puériculture...) et les autres certifications se rapportant au champ de la santé (préparateur en pharmacie, analyse de biologie médicale...).
3NA15 - Accueil, hôtellerie, tourisme	334 - Accueil, hôtellerie, tourisme	Cet agrégat est constitué d'une seule NSF qui regroupe les formations du champ de l'hôtellerie-restauration (accueil, réception, service, gestion hôtelière...) ainsi que du tourisme (conseil, animation touristique, vente de produits touristiques, et des diplômes du supérieur relatifs au management de projet touristique, à l'économie du tourisme...).
3NA16 - Coiffure, esthétique	336 - Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes	<i>Il préexistait dans la nomenclature de 2003.</i> Cet agrégat est constitué d'une seule NSF, dont les formations relèvent du champ bien défini de deux branches professionnelles. <i>Il préexistait dans la nomenclature de 2003.</i>
3NA17 - Communication, information et culture	320 - Spécialités plurivalentes de la communication 321 - Journalisme et communication (y compris communication graphique et publicité) 322 - Techniques de l'imprimerie et de l'édition 323 - Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle 130 - Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes 132 - Arts plastiques 133 - Musique, arts du spectacle 134 - Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes 325 - Documentation, bibliothèques, administrations des données 131 - Français, littérature et civilisation françaises 342 - Protection et développement du patrimoine culturel	Cet agrégat isole les spécialités qui relèvent des fonctions de communication et d'information quel qu'en soit le support (papier, image, son...). Les spécialités « générales » à caractère artistique et culturel ont été intégrées dans cet agrégat du fait de leur proximité avec les formations des domaines technico-professionnels relatives à la photo, au cinéma, au spectacle vivant, à la musique... Ceci est renforcé par la cohérence en termes d'OPCA représentatif de l'ensemble de ces activités : AFDAS. La gestion du patrimoine culturel (médiation culturelle, protection...) est également contenue dans cet agrégat. <i>Dans la nomenclature de 2003, la majorité de ces spécialités étaient regroupées avec d'autres spécialités des échanges et de la gestion.</i>
3NA18 - Finances, banque, assurances et immobilier	313 - Finances, banque, assurances 122 - Économie 345 - Application des droits et statuts des personnes	Les formations visant les métiers de la finance, banque, assurance ont été isolées des autres fonctions des échanges et de la gestion car elles relèvent de branches professionnelles bien identifiées. Les diplômes liés à l'immobilier sont représentés dans cet agrégat. Les autres spécialités comprenant des diplômes liés à la gestion du patrimoine financier et immobilier ont également été intégrées dans cet agrégat.
3NA19 - Services aux personnes et aux collectivités et activités de loisirs	335 - Animation culturelle, sportive et de loisirs 340 - Spécialités plurivalentes des services à la collectivité 341 - Aménagement du territoire, développement, urbanisme 343 - Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement 117 - Sciences de la terre 113 - Sciences naturelles (biologie-géologie) 344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)	<i>Par rapport à la nomenclature de 2003, cet agrégat a été recentré autour de deux axes :</i> • Les services aux collectivités : protection de l'environnement (y compris les fonctions de R&D), aménagement du territoire, nettoyage, surveillance... • Les services aux personnes et activités de loisirs : sécurité, animation culturelle, sportive et de loisirs.

ANNEXE 2

LISTE DES CERTIFICATIONS PRISES EN COMPTE DANS LA CARTOGRAPHIE

Niveau V	- Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien (Bapaat) - Brevet d'études professionnelles (BEP) - Brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA) - Brevet professionnel agricole (BPA) - Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) - Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) - Certification de spécialisation de niveau V (CS5) - Certificat technique des métiers (CTM) - Diplôme d'État du secteur sanitaire et social de niveau V - Mention complémentaire de niveau V (MC5) - Titre de formation professionnelle maritime de niveau V (TFPM V) - Titre professionnel de niveau V (TP V)
Niveau IV	- Baccalauréat professionnel en 3 ans (bac pro) - Baccalauréat professionnel agricole en 3 ans (bac pro agri) - Brevet d'État d'éducateur sportif 1^{er} degré (BEES 1) - Brevet des métiers (BM) - Brevet des métiers d'art (BMA) - Brevet professionnel (BP) - Brevet professionnel en 3 ans - Brevet d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) - Brevet de technicien (BT) - Brevet technique des métiers en 3 ans (BTM) - Certificat de spécialisation de niveau IV (CS4) - Diplôme d'État du secteur sanitaire et social de niveau IV - Diplôme de technicien (DT) - Mention complémentaire de niveau IV (MC4) - Titre de formation professionnelle maritime de niveau IV (TFPM IV) - Titre professionnel de niveau IV (TP IV)
Niveau III	- Brevet de technicien supérieur (BTS) - Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) - Diplôme d'État de niveau III (DE3) - Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) - Diplôme d'État du secteur sanitaire et social de niveau III - Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (Deust) - Diplôme des métiers d'art (DMA) - Diplôme national de technicien supérieur (DNTS) - Diplôme universitaire de technologie (DUT) - Spécialité post-diplôme d'État de niveau III - Titre professionnel de niveau III (TP III)
Niveau II	- Diplôme de comptabilité et gestion (DCG) - Diplôme d'État du secteur sanitaire et social de niveau II - Diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport de niveau II (DESJEPS) - Diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA) - Licence professionnelle - Master professionnel 1 - Titre professionnel de niveau II (TP II)
Niveau I	- Diplôme d'État du secteur sanitaire et social de niveau 1 - Diplôme supérieur de comptabilité et gestion (DSCG) - Master professionnel 2

Dernières publications de l'ORM

L'observation des discriminations
dans l'emploi et la formation en PACA

> Actes de la 1^{re} journée régionale
du 7 décembre 2012

Collection *Études*, n° 22

Septembre 2013

L'inscription territoriale
de l'apprentissage en PACA

Collection *Mémo*, n° 58

Septembre 2013

Les métiers en « tension » :
qu'en est-il en PACA ?

Collection *Questions métiers*, n° 3 et Annexe

Septembre 2013

Des pistes pour accompagner
la transition formation-emploi

Collection *Mémo*, n° 57

Juillet 2013

Les discriminations en question –
Semestriel n° 2

Collection *Les périodiques des missions*

Juillet 2013

Économie verte en PACA :
quels effets sur l'emploi ?

Collection *Questions métiers*, n° 2

Juillet 2013

Territoires et qualifications
> Analyse de la relation formation-emploi
sur les 18 zones d'emploi de la région
Provence – Alpes – Côte d'Azur

Collection *Outils d'analyse*, n° 15

2^e édition – Juin 2013

Tableau de bord Secteur & Métiers sanitaire
et social en Provence – Alpes – Côte d'Azur

Collection *En ligne*

Le bulletin du sanitaire et social, n° 8

Avril 2013

« Expérimentation locale pour l'insertion
territorialisée des étudiants »,
Rapport d'évaluation

Hors collection

Février 2013

CETTE PUBLICATION A ÉTÉ RÉALISÉE DANS LE CADRE DE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Observatoire Régional des Métiers

41, la Canebière - 13001 Marseille - Tél. 04 96 11 56 56 - Fax 04 96 11 56 59 - E-mail info@orm-paca.org

Retrouvez l'ensemble de nos publications en ligne sur : www.orm-paca.org